

NEUILLY PLAISANCE

ÉCHOS



- **DOSSIER DU MOIS : SOLIDARITÉ, SANTÉ, HANDICAP : UN ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES INSTANTS**
- **LES PLUS BELLES BOUTIQUES DE NOËL**
- **LES 10 ANS DE TROP PLEIN DE SONS**



- **ÉDITO / LE MOT DU MAIRE**.....3
- **DOSSIER DU MOIS :**4 à 8
SOLIDARITÉ, SANTÉ, HANDICAP :
UN ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES INSTANTS
- **LA VIE NOCÉENNE**.....9 à 18 et 23 à 24
- **COLLECTES DES DÉCHETS 2015**.....19 à 22
- **SORTIR À NEUILLY-PLAISANCE**.....25 à 31
- **LES TRIBUNES POLITIQUES**.....32
- **BLOC-NOTES**.....33
- **À NOTER / LE LIVRE DU MOIS**.....33
- **NOS COMMERÇANTS**.....34 à 35
- **LES JEUX DU MOIS**.....36
- **DERNIÈRE MINUTE**.....37
- **LE COURRIER DES NOCÉENS**.....38
- **CINÉ "LA FAUVETTE" :**
LE PROGRAMME38 à 39



Le programme Cinéma

"La Fauvette" Informations 01 41 53 34 98

Neuilly-Plaisance Échos
 Le Mensuel des Nocéens
 Hôtel de Ville
 6, rue du Général de Gaulle
 93360 Neuilly-Plaisance
 01 43 00 96 16
 Directeur de la publication :
 Christian Demuyneck

Collaboration :
 J.P. Favier, M. Barthel,
 C. Girona, F. Traca,
 C. Blondin, F. Rola,
 T. Renard, élève de 3^{ème}
 Crédits photographiques :
 Mairie de Neuilly-Plai-
 sance,
 Fotolia.

Photos non-contractuelles.
 PAO GRAVURE
 IMPRESSION :
 La Station Graphique
 Z.I. les Richardets
 14/16, rue du Ballon
 93165 Noisy-le-Grand Cedex
 Tél : 01 48 15 58 10
 Imprimé sur papier recyclé.

Les Grands Rendez-Vous

- **Jeudi 15 janvier**
21h : Séance Ciné-Club "L'Opération Diabolique"
 (Seconds) - Cinéma municipal "La Fauvette"
- **Samedi 17 janvier**
10h - 10h40 - 11h15 : Club des bébés lecteurs -
 Bibliothèque municipale
14h30 : 3^{ème} édition concours Hip-Hop H-QUALITY
 (concours chorégraphique) - Salle des Fêtes
- **Dimanche 18 janvier**
15h30 : 3^{ème} édition concours Hip-Hop H-QUALITY
 (battle chorégraphique) - Salle des Fêtes
- **Jeudi 22 janvier**
9h15 : Atelier droit et santé "La relation mère/enfant" -
 Espace Plaisance, Bibliothèque municipale
- **Samedi 24 janvier**
De 10h à 11h30 : Atelier d'écriture - Bibliothèque
 municipale
- **Dimanche 25 janvier**
De 9h à 18h : Salon Toutes Collections - Salle des Fêtes
- **Vendredi 30 janvier**
De 20h à 1h : Soirée Dancefloor + 20 ans - Salle des Fêtes
- **Samedi 31 janvier**
De 10h à 11h30 : Atelier d'écriture - Bibliothèque
 municipale
**14h : Atelier de JO "Créations intergénérationnelles
 papier et peinture"** - Bibliothèque municipale
**De 19h à 2h : Soirée d'anniversaire "10 ans de Trop
 Plein de Sons"** - Salle des Fêtes
- **Dimanche 1^{er} février**
14h : Ciné-goûter "Bon voyage Dimitri" - Cinéma
 municipal "La Fauvette"
- **Mardi 3 février**
19h30 : Soirée découverte du Lionisme par l'Association
 du Lions Club - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale.
- **Jeudi 5 février**
19h30 : Conseil Municipal - Salle des Mariages
- **Samedi 7 février**
20h : Grande audition de l'Ecole de Musique - Salle des Fêtes
- **Dimanche 8 février**
11h : Apéro du Maire - Place du Marché





“Seule vaut la Détermination”

“ Permettez-moi de vous souhaiter, avec l'ensemble des élus du Conseil municipal de Neuilly-Plaisance, une excellente année 2015, empreinte de Bonheur, de Santé et de Réussite dans tous vos projets. Pour notre ville, je souhaite que cette année préserve et renforce ce fameux “Art de vivre” qui marque son identité et que beaucoup nous envient.

Grâce à votre soutien et à votre participation, **Neuilly-Plaisance** possède la culture du résultat, des réalisations concrètes ainsi que cet état d'esprit volontariste et imaginatif nécessaire, face à la politique d'un gouvernement totalement dépassé par la réalité.

Je ne prendrai que quelques exemples :

- Désengagement financier de l'État vis-à-vis des communes avec une réduction de ses dotations et une augmentation concomitante de ses prélèvements.
- Malgré cela, à Neuilly-Plaisance, les impôts locaux n'ont pas été augmentés et ce pour la 8^{ème} année consécutive (concernant le taux d'imposition, seul élément que la ville maîtrise), c'est-à-dire, depuis l'arrivée de la crise.
- Désinvestissement du Gouvernement face à une insécurité qui explose et qui, pour notre ville, aboutit à fermer l'antenne de Police située avenue Foch comme toute réponse à ma demande d'augmentation des effectifs au sein de celle-ci.
- Malgré cela, **Neuilly-Plaisance**, continuera de faire de la Sécurité une priorité absolue comme en témoignent les très importants moyens dévolus à la police municipale et les appels répétés à la vigilance des Nocéens.
- **À Neuilly-Plaisance**, la valorisation de notre ville est une réalité constante. Parmi les exemples les plus récents : “La Belle de Neuilly-Plaisance”, les opérations “Bien plus qu'une ville - 100 % plaisir” à Noël ou “Flash sur ma Ville” ou encore les cartes bénévoles ou le service voiturier démontrent, s'il en était besoin, que notre ville constitue une référence et contribue à restaurer l'image très dégradée de la Seine-Saint-Denis.
- De nombreux entrepreneurs français, écrasés de charges partent à l'étranger pour exercer leur activité beaucoup de jeunes, quittent la France pour chercher un travail que le Gouvernement, spectateur impuissant de la hausse continue des chiffres du chômage, est incapable de leur proposer.
- **À Neuilly-Plaisance**, à l'inverse, on vient s'installer. Ainsi en témoigne la récente parution des chiffres annuels de population légale qui relèvent une augmentation de 0,38 % du nombre de Nocéens alors que 16 communes de notre département perdent des habitants. L'attractivité de la ville est également forte vis-à-vis des entreprises qui savent que c'est dans notre commune, qu'elles paieront le moins.

Voici donc quelques exemples d'éléments qui fondent cette fameuse “Exception nocéenne” qu'il conviendra de conforter en 2015.

Comme le disait Jean MONNET, l'un des pères fondateurs de l'Europe : *“L'optimisme, le pessimisme ne comptent pas, seule vaut la Détermination”*.

À cet égard, vous pouvez compter sur ma volonté sans faille de relever les défis qui se présenteront cette année encore à notre ville, de trouver de nouvelles idées, de vous proposer de nouveaux services et d'œuvrer au rayonnement de Neuilly-Plaisance.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

LE DOSSIER DU MOIS : SOLIDARITÉ, SANTÉ, HANDICAP : UN ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES INSTANTS



*Corinne DOMINGUEZ,
Maire-Adjoint*

La Solidarité, la Santé et l'aide au Handicap constituent une priorité à Neuilly-Plaisance.

C'est la marque et l'honneur d'une ville que de ne pas laisser sur le bord du chemin les Nocéens souffrants, défavorisés ou nécessiteux, d'autant que nul n'est à l'abri de la maladie ou d'un accident de la vie.

Là aussi, comme dans d'autres domaines, Christian DEMUYNCK et Corinne DOMINGUEZ Maire-Adjoint déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Petite enfance, à la Santé et au Handicap, mettent tout en œuvre pour accompagner les Nocéens ou les aider de façon active.

1. L'EXERCICE DE LA SOLIDARITÉ : UN HONNEUR PLUS QU'UN DEVOIR

Le Centre Communal d'Action Sociale (33 rue du Général Leclerc) exerce une action générale de prévention.

Il assure différentes missions d'aide et d'accompagnement à l'adresse des Nocéens les plus fragiles : personnes âgées ou handicapées, enfants et familles en difficulté, Nocéens en voie d'exclusion...

Le CCAS agit sur 2 champs d'intervention principaux : **L'Aide sociale et le Maintien à domicile.**



*Au centre : C. DOMINGUEZ, Maire-Adjoint,
à gauche : B. CHATIGNON,
Responsable du Centre Communal
d'Action Sociale et à droite : L. ARRIFANA,
Responsable du Centre municipal de Santé*

instruit les demandes des Nocéens qui sont dématérialisées pour la Caisse d'Allocations Familiales.

- Une participation aux actions mises en place par le collège Jean Moulin, afin d'éviter la déscolarisation des enfants en difficulté scolaire. Une convention a été signée entre le collège, les familles et le CCAS afin que celui-ci participe aux frais de transports des élèves scolarisés à l'Institut Privé d'Enseignement Rural Mécanique Agricole (IPERMA) situé à Saint-Saulge (Nièvre).

• **L'Aide sociale :**

Celle-ci concerne deux domaines :

L'Aide sociale aux Familles :

- Les réductions de cantines, les classes transplantées, les colonies de vacances et les Centres de Loisirs selon un barème voté par le Conseil d'Administration du CCAS ;
- Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : le CCAS

- La recherche d'Hébergements d'Urgence : en collaboration avec le Samu social, la Ville vient en aide aux familles dont les habitations auraient brûlé ou pour apporter secours aux SDF.
- Le CCAS peut attribuer des secours d'urgence pour aider les familles et cela, sur examen des demandes formulées par les travailleurs sociaux.
- Le service d'aide sociale assiste également les familles menacées d'expulsion locative. Il les accompagne



Corinne DOMINGUEZ, Maire-Adjoint déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Petite enfance, à la Santé et au Handicap (à gauche) et l'équipe du Service de Soins infirmiers à domicile (SSIAD)



Colis de Noël à la Résidence des Pins

pour les aider à trouver une solution à leur endettement locatif, en relation avec les différents partenaires (services sociaux, bailleurs, sous-préfecture et service logement de la Ville).

- Les factures EDF et concernant l'Eau : il s'agit du Fonds Solidarité Energie (FSE) et de l'Eau Solidarité Véolia pour les familles ayant des difficultés à s'acquitter de leurs factures de Gaz, d'électricité ou d'eau. En 2014, 133 dossiers ont été instruits.
- Les Domiciliations : Depuis février 2008, toute personne sans domicile mais ayant un lien avec la commune : (activité professionnelle, dernier domicile) peut se voir attribuer une adresse postale lui permettant de recevoir son courrier au CCAS.

Les actions en faveur des personnes âgées et des seniors :

• La Téléassistance :

Avec ce service, la personne concernée est reliée tous les jours et 24h/24 à une centrale d'écoute située dans les locaux du "Samu 92", (avec la présence permanente d'un médecin régulateur) et cela, par simple pression sur un bracelet ou un médaillon porté autour du cou, relié à un transmetteur équipé d'un micro et d'un haut-parleur permettant à la personne de dialoguer directement avec des personnes formées pour cela.



Téléassistance

• Les dossiers d'Aide sociale :

Le CCAS est instructeur des dossiers d'aide à l'hébergement en maison de retraite, médicalisée ou non, pour les personnes âgées ; des dossiers d'aide à l'hébergement également pour les personnes handicapées et des dossiers d'obligations alimentaires.

• Le Forfait "Améthyste" :

La mission du CCAS consiste à instruire les demandes d'obtention (228 en 2014) de celui-ci destiné aux personnes âgées et permettant à ces dernières ainsi qu'aux personnes handicapées, de circuler en Ile de France, sous certaines conditions.

• Les manifestations festives

Les manifestations festives, organisées depuis plus de 25 ans se déclinent en une organisation d'un banquet annuel, pour les plus de 65 ans (pour environ 600 personnes) ; en la distribution de colis pour les plus de 72 ans (1 fois par an et concernant 1000 personnes) et en un partage de Galettes pour les plus de 65 ans (1 fois par an pour 250 à 300 personnes).

Le Maintien à domicile :

- Pour les Personnes âgées ou handicapées, un **Service de Maintien à Domicile** est dispensé par le CCAS, sous la vigilance de **Maria DIAS**, Conseillère municipale déléguée aux Aides à domicile.

Il s'agit d'un service de proximité qui a pour objectif d'assurer un accompagnement des personnes âgées ou handicapées désireuses de demeurer chez elles, quelles que soient leurs conditions de vie ou de santé et cela en effectuant une compensation de la perte d'autonomie de ces personnes.



Maria DIAS,
Conseillère municipale
déléguée aux Aides
à domicile



Véhicule de portage des Repas à domicile

Les unités de ce service sont les suivantes :

• **Le Service des Aides à domicile :**

Fort d'un effectif de 21 aides à domicile, ce service a pour objectif d'assurer le meilleur confort possible à la personne âgée en perte d'autonomie ou à la personne handicapée, en l'assistant dans les actes de la vie quotidienne.

Ses missions principales recouvrent :

- une aide à la réalisation ou une réalisation de l'entretien courant du logement et du linge ; des achats alimentaires ; de repas équilibrés.
- une aide à la toilette quand celle-ci est assimilée à un acte de la vie quotidienne et hors prescription médicale.
- un accompagnement, en ville, au cours d'activités de loisirs, de promenades et visites chez le médecin.
- une aide à la gestion des documents familiaux et aux démarches administratives simples.

Pour bénéficier du service d'Aide à domicile, les personnes en perte d'autonomie doivent constituer un dossier d'Allocations Personnalisées à l'Autonomie (APA) auprès du CCAS afin d'obtenir une aide pour le financement de cette prestation.

• **Le Service de Soins Infirmiers à domicile :**

Celui-ci dispense aux personnes retraitées, handicapées ou atteintes de maladies chroniques, des soins d'hygiène générale : aide à la toilette, douche, aide à la prise de médicaments et de traitements divers et soins infirmiers. Ce service est effectué 7/7 jours, sur prescription médicale.

Les interventions sont prises en charge par la Caisse primaire d'assurance maladie, sans participation financière du demandeur.

• **Le Service du portage des repas à domicile :**

Effectué sur prestation médicale, il consiste à livrer des repas aux Nocéens, directement à leur domicile, lorsque leur état de santé ne leur permet pas de les confectionner eux-mêmes.

2. PRÉSERVER ET AMÉLIORER NOTRE SANTÉ : UNE PRIORITÉ À NEUILLY-PLAISANCE

Le Centre municipal de la Santé (33 rue du Général Leclerc) vise à répondre, sous la vigilance de **Bertrand GIBERT**, Conseiller municipal délégué à la Santé et au Protocole, aux besoins de la population à travers un système garantissant un égal accès aux soins et une pratique regroupée et coordonnée.



Bertrand GIBERT,
Conseiller municipal
délégué à la Santé
et au Protocole

• **Des locaux rénovés et fonctionnels :**

En effet, des travaux de peinture visant à rafraîchir les locaux du Centre ainsi que la réfection des sols ont eu lieu en août dernier.

Par ailleurs du nouveau matériel a été acquis.

• **Des consultations médicales régulières :**

Celles-ci ont lieu sur rendez-vous et leur règlement s'effectue sur la base du ticket modérateur.

Les Nocéens peuvent ainsi consulter :

- des médecins généralistes (4 vacations par semaine),
- un dermatologue (1 consultation hebdomadaire)
- un cardiologue-phlébologue (1 consultation hebdomadaire) mais aussi :
- bénéficier des soins infirmiers, toutes les semaines et des séances de vaccination gratuites (2 vendredis par mois et sans rendez-vous) par un médecin généraliste : DT Polio ; Rougeole, Oreillons, Rubéole ; Hépatite B ; Tests BCG).

• **Un vaccin saisonnier : la Grippe**

La vaccination est payante pour une somme de 2,52 euros et est effectuée par l'infirmière du Centre, sur ordonnance médicale et sur rendez-vous suivant les jours d'ouverture du Centre.

Elle a lieu chaque année de début octobre à fin janvier et il convient de se faire vacciner avant que le virus soit actif.



L. ARRIFANA, Infirmière,
lors d'une séance de vaccination
contre la Grippe

La population la plus sensible est celle des seniors, des personnes asthmatiques, diabétiques et cardiaques. Enfin, le Centre accueille la médecine du travail, réservée au personnel communal, depuis octobre 2014.

LE TRAITEMENT DU HANDICAP : OBLIGATIONS LÉGALES ET INITIATIVES ORIGINALS

1. Des travaux d'accessibilité pour les personnes handicapées ont été effectués à l'entrée de la Mairie ainsi qu'au service des Affaires scolaires et au CME (rampe intégrée au sol et automatisée de la porte en fer forgée existante). Une mise en accessibilité de l'avenue Foch a été effectuée en 2013.
2. Une navette pour 6 personnes a été adaptée au handicap (plateau pour fauteuil roulant).
3. Le procédé "Readspeaker" a été installé sur le site internet de la ville au bénéfice des personnes malentendantes et la police de caractères du Bulletin municipal a également été optimisée pour permettre une meilleure lecture.
4. Le projet "Ciné-ma différence" constitue une idée originale et unique dans le département. Celui-ci, conçu à l'initiative de **Katia PONCHARD**, Conseillère municipale déléguée au Handicap, sera mis en place en mars 2015 et consiste en l'organisation d'une séance de cinéma, un samedi par mois, hors vacances scolaires (soit environ 8 séances par an), au Cinéma "la Fauvette" avec, notamment, des places adaptées quel que soit le handicap ainsi que 2 places par séance pour fauteuils.

Cette séance, ouverte à tout public, sera adaptée aux personnes en situation de handicap, souvent éloignées des loisirs culturels faute d'adaptation de ceux-ci à leurs difficultés (accessibilité pour tous, son limité pour préserver les oreilles particulièrement sensibles, diminution progressive de la lumière avant projection, sous-titrage du film ou dessin animé).

Un accueil chaleureux et convivial des spectateurs sera assuré par des bénévoles issus de la société civile ou du personnel municipal volontaire. Ceux-ci auront également un rôle d'information (indication de la caisse, la salle, les toilettes...) et d'assistance, si nécessaire, des accompagnants de personnes en situation de handicap.

Enfin, les séances "Ciné-ma différence" seront proposées à un tarif unique de 3 euros par personne, avec l'assurance, pour les spectateurs, de passer d'agréables moments de détente, de distraction et de convivialité.

Par ailleurs, la **Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées** prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales pour les villes de plus de 5000 habitants, s'est réunie le 2 décembre dernier.

Celle-ci est composée, outre de **Christian DEMUYNCK**, Président ; de **Corinne DOMINGUEZ**, Maire-Adjoint déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Petite enfance, à la Santé et au Handicap ; de **Katia PONCHARD**, Conseillère municipale déléguée au Handicap ; d'élus, de représentants d'usagers et d'associations représentant les personnes en situation de handicap.

Les membres de la Commission ont rappelé que la Loi de 2005 "Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" concerne toutes les situations de déficience : physique, visuelle, auditive, mentale, cognitive...

Puis la Commission a présenté les résultats du diagnostic d'accessibilité, prescrits par cette loi.



Katia PONCHARD,
Conseillère municipale
déléguée au Handicap

Ainsi, le coût estimatif des travaux de mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments et de la voirie de la Ville s'élèverait-il à un coût d'environ 7 millions d'euros TTC, sans subventions de l'État.

Face aux difficultés économiques que traversent les collectivités territoriales, il est possible de déroger à l'obligation de mise en accessibilité des "Établissements Recevant du Public" au 31 décembre 2014, à la condition expresse de déposer, en Préfecture, un "Ad'AP" (agenda d'accessibilité programmée), c'est-à-dire une programmation des travaux que la Ville s'engage à mettre en œuvre, au plus tard le 25 septembre 2015.



Notre commune disposera, par la suite d'un délai de 3 ans pour réaliser l'ensemble de ces travaux mais il est à noter que la Ville a pu d'ores et déjà mener un certain nombre d'actions :

- Outre celles relatives aux travaux ou aux conditions d'accessibilité décrites précédemment, elles concernent les Transports par l'obtention de la mise en accessibilité de la gare RER de Neuilly-Plaisance (ascenseurs). Neuilly-Plaisance a lancé une consultation, avec partenariat, pour réaliser l'accessibilité des 24 arrêts de bus sur la commune, qui n'ont pas été aménagés.

Par ailleurs, la Ville met à la disposition des personnes âgées et handicapées, un service gratuit de navettes et a permis d'acquérir, au profit des résidents de la Maison d'Accueil Spécialisé et par l'intermédiaire du Lions Club, un véhicule aménagé pour leur faciliter leurs déplacements.

La Commission se réunira de nouveau le 27 janvier prochain afin d'étudier l'établissement d'un Ad'Ap pour la Ville.

Les Chiffres :

12 : C'est le nombre d'aides, directes ou en partenariat, que la Ville propose concernant l'Aide sociale aux familles ou les actions en faveur des personnes âgées.

132 : C'est le nombre de personnes âgées et de seniors bénéficiant de la Téléassistance.

L'initiative :

Le projet : "Ciné-ma différence", qui sera mis en œuvre dès mars 2015, constitue un dispositif unique en Seine-Saint-Denis.

La Phrase :

"L'exercice de la Solidarité envers les Nocéens les plus défavorisés ou les plus fragiles, la préservation de notre Santé, le développement d'initiatives pour la prise en compte de tous les Handicaps dépassent le simple cadre d'obligations administratives ou légales.

C'est, bien plus encore, l'Honneur de notre Ville de ne laisser aucune Nocéenne, aucun Nocéen "au bord du chemin !"

Christian DEMUYNCK

UN NOËL CHALEUREUX À NEUILLY-PLAISANCE

Cette année, la cour de la Mairie a accueilli les festivités de Noël pour les Nocéens.

Des festivités placées sous le signe de la convivialité avec différents stands de douceurs gourmandes comme les stands de marrons et crêpes, sans oublier bien sûr les odeurs enivrantes du vin chaud. De quoi se réchauffer pour faire le tour de la ferme qui a pris ses quartiers elle-aussi dans l'enceinte de la Mairie. L'occasion pour les petits Nocéens d'admirer de près ânes, vaches, canards, poules et moutons.



NOËL DES COMMERÇANTS UCEAI+ : LE PÈRE NOËL TROQUE SON TRAINEAU POUR... UN PETIT TRAIN !

Vos commerçants UCEAI+ ont mis le paquet (cadeau) pour vous offrir de bons moments de divertissement pendant les fêtes.

Les Nocéens ont pu se prêter au plaisir de tester leurs aptitudes en se confrontant à une trentaine de jeux en bois originaux aux dimensions surprenantes, de se régaler de pop-corn et barbe à papa. Les petits ont décoré des boules de Noël qu'ils ont pu remettre au Père Noël en échange d'un petit cadeau surprise et ils ont même eu le privilège d'être pris en photo avec lui. Pour se déplacer



sur les lieux d'animations, les commerçants UCEAI+ ont vu les choses en grand en mettant à disposition des Nocéens deux petits trains gratuits qui circulaient à travers la ville en continu.

La désignation des gagnants du grand tirage au sort a eu lieu le dimanche 11 janvier à 11h30 sur la travée du marché. Pour rappel, les gros lots à gagner étaient : 4 places pour les parcs



De gauche à droite : M. MORENO, Président de l'UCEAI+, Le Père Noël, M. ANTUNES, Secrétaire de l'UCEAI+

Disneyland Paris, une tablette numérique, une trottinette.

“NEUILLY-PLAISANCE, BIEN + QU’UNE VILLE” : UN SUCCÈS 100% PLAISIR

Les dimanches 14 et 21 décembre et le mercredi 24 décembre, les Nocéens, petits et grands ont pu profiter d’un florilège de services et d’animations pour faire de leurs sorties en ville et de leurs courses un vrai plaisir, dans le cadre de l’opération baptisée “Neuilly-Plaisance, bien + qu’une ville”.

Au total, ce sont plusieurs milliers de Nocéens qui se sont déplacés en famille en centre-ville pour que leurs enfants s’essaient tour à tour au badminton, aux arts du cirque ou au dessin sur mur, se fassent peinturlurer le visage à l’espace maquillage ou assistent à un spectacle de marionnettes, pendant que les adultes bénéficiaient du service voiturier gratuit ou du système de navettes à la demande ou sur réservation.

La Ville de Neuilly-Plaisance remercie les Nocéens qui ont adhéré au “Neuilly-Plaisance Club” - plus nombreux à chaque édition de l’opération - **pour l’intérêt** qu’ils ont porté aux services et animations proposés.

Ces trois matinées “100% plaisir” couronnées de succès ont été possibles grâce à l’investissement de nombreux partenaires :

- Conseil des Aînés
- Club d’échecs du Perreux-sur-Marne
- NPS Pentathlon moderne
- NPS Football
- NPS Pétanque



- L’association Esprit badminton
- L’association Atelier de Plaisance
- L’association Neuilly-Plaisance Ville Fleurie et Amis des Fleurs
- L’association 1^{ère} compagnie d’Arc de Nogent-sur-Marne
- L’association NPVF
- L’association HEMAN
- Les services municipaux



1^{ER} SALON DU LIVRE JEUNESSE, UNE BELLE HISTOIRE EST NÉE

Les 13 et 14 décembre, la ville de Neuilly-Plaisance et "ITAK Editions" représentées par Jean-Baptiste BOZZI, co-fondateur, organisaient leur "1^{er} Salon du Livre Jeunesse" dans notre Salle des Fêtes. Avec plus de 1100 visiteurs, cette première édition est une admirable réussite !

Venus de toute la France, la trentaine d'éditeurs offrait aux visiteurs un très large choix d'ouvrages (BD, mangas, livres audio, romans, livres jeux) destinés aux enfants et adolescents de 0 à 18 ans.

À quelques jours des fêtes de Noël, cet événement a permis aux parents et grands parents de dénicher des livres à placer sous le sapin et aux enfants de découvrir de nouveaux univers et de rencontrer de nombreux auteurs et illustrateurs.

"A l'heure d'une culture et de relations sociales qui tendent de plus en plus vers l'éphémère, le livre reste le plus solide refuge de l'imaginaire, de la créativité et de l'évasion. Le livre invite au voyage et à l'ambition. Le livre nourrit la faim de savoirs et de nouveaux apprentissages. Le livre est sans conteste, l'un des meilleurs passeports vers l'acquisition des qualités indispensables à la réussite de sa vie personnelle." précise **Christian DEMUYNCK**.

Lors de l'inauguration du salon, en présence de **Serge VALLEE**, Maire-adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation, 3 prix "Coup de cœur" ont été remis par Christian DEMUYNCK à 3 maisons d'édition pour la qualité de leur ouvrage : "Les Petits Platons" pour son livre intitulé "La révolte d'Epitecte", "Marmaille et Compagnie" pour leur ouvrage intitulé "Le Phare d'Edgar" et "Les Editions des Braques" pour leur livre-audio "Halb, l'Autre moitié".



Le plaisir de lire, le partage entre les générations... La lecture est un vecteur de dialogue et de transmission entre les enfants et les parents.



Donner le goût de lire à travers des livres d'animation, des lectures individualisées.

Durant tout le week-end les Services municipaux de la Jeunesse, de la Petite Enfance et la Bibliothèque "Guy de Maupassant" ont proposé des activités pour les enfants : atelier de fabrication d'un livre, lectures de contes, atelier de "paper toys"... Enfin, en plus d'être familial, ce salon s'est voulu aussi solidaire car les bénéfices du salon ont été reversés au Téléthon.



*Inauguration du 1^{er} Salon du Livre Jeunesse en présence de **Christian DEMUYNCK** Maire, **André PELISSIER** Maire-djoint délégué aux Affaires Scolaires, **Jean-Baptiste BOZZI** co-fondateur d'ITAK Editions et **Serge VALLEE** Maire-adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation.*



Dédicaces personnalisées par l'illustrateur des Editions Karibencyla



Photo souvenir des 3 éditeurs lauréats du prix "Coup de Cœur"

LE PÈRE NOËL DANS LES CENTRES DE LOISIRS



Centre de Loisirs Paul Doumer



Centre de Loisirs Paul Doumer



Centre de Loisirs Léon Frapié



Centre de Loisirs Bel Air



Centre de Loisirs Foch

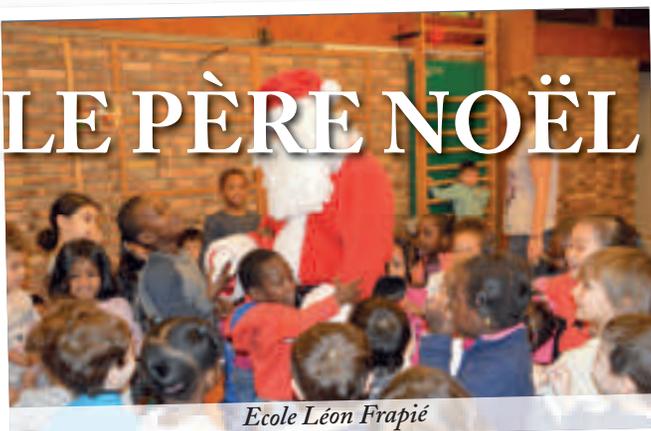


Centre de Loisirs Foch



Centre de Loisirs Paul Letombe

LE PÈRE NOËL DANS LES ÉCOLES



Ecole Léon Frapié



Ecole Léon Frapié



Ecole Léon Frapié



Maternelle Bel Air



Maternelle Bel Air



Maternelle Bel Air

LE CONSEIL DES JEUNES VOUS DIT "MERCII"

En novembre dernier le Conseil des Jeunes lançait un grand projet de collectes alimentaires, de vêtements et de jouets, destinés aux familles les plus démunies.

Méné par **Hervé PEREIRA**, conseiller municipal délégué au "Conseil des Jeunes" et à "Trop Plein de Sons" et les 19 membres du Conseil des Jeunes, cette mobilisation "Solidaire" est une totale réussite !



Deux week-ends de suite, les membres du Conseil des Jeunes se sont relayés dans les enseignes DIA, Leader Price Express et Intermarché pour leur collecte alimentaire. Pour faciliter les dons de jouets et de vêtements, des boîtes étaient mises à disposition dans les différentes structures municipales accueillant du public.

Grâce à la générosité des Nocéens, la collecte alimentaire a permis de récolter **1 151,90 kg de produits alimentaires**, d'hygiène et bébé. L'ensemble de ces dons a été remis à l'association des **Restos du Cœur**.

Aussi, **8 m³ de jouets** ont été donnés à l'**Hôtel Social 93** sans oublier les nombreux **vêtements** remis à la **Croix Rouge Française**.



Une dizaine de jeunes de la Maison de la Culture et de la Jeunesse sont venus prêter main forte.

Pour toute cette mobilisation, le Conseil des Jeunes tient à remercier tous les donateurs ainsi que le Collège Jean Moulin pour leur mobilisation.

LES CRÈCHES MUNICIPALES FÊTENT NOËL



Petits et grands prêts pour un voyage au pays...



... des rennes, des loups et de la neige !

Un voyage au pays des rennes...

L'équipe de la Crèche du Centre présentait, le **12 décembre dernier**, son spectacle de Noël intitulé "Le loup et le renne". Lors de ce moment de fête et de convivialité, parents et enfants pouvaient se retrouver autour d'ateliers créatifs et partager ensemble quelques gourmandises.

La crèche Pirouettes-Cahouettes prend des allures d'atelier du Père Noël

Le **mardi 16 décembre**, la crèche Pirouettes-Cahouettes, ouverte en mars dernier, a célébré comme il se doit la période de Noël en organisant une fête rassemblant parents, enfants et personnels. Au programme, les 22 enfants de la crèche ont pu décorer des pommes de pin, confectionner des cartes pour le Père Noël, réaliser des boules de décoration à accrocher au sapin. Un atelier photo était également proposé aux familles, ils ont eu

le plaisir de repartir avec leur photo de Noël. En partant, chaque enfant s'est vu remettre un CD de chansons chantées et enregistrées par le personnel de la crèche Pirouettes-Cahouettes lui-même. **Carole CLERVOY**, directrice de la crèche Pirouettes-Cahouettes, et son équipe, souhaitent organiser des ateliers de ce genre pour tous les grands événements de l'année, comme le Mardi Gras ou Pâques.

C'est ainsi que ces derniers jours, les enfants de la crèche ont confectionné des couronnes à l'occasion de l'Épiphanie et de sa galette des Rois.



Corinne DOMINGUEZ, Maire-Adjoint déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Petite enfance, à la Santé et au Handicap, décorant une pomme de pin avec un enfant de la crèche Pirouettes-Cahouettes

Destination l'Océanie

Mercredi 17 décembre, les parents et les enfants de la Crèche Abbé Pierre étaient invités à un voyage de fin d'année pour une destination paradisiaque : l'Océanie. Un espace réservé aux tout-petits leur permettait de plonger dans un univers sous-marin où tous leurs sens étaient en éveil. Les plus grands pouvaient réaliser des flacons en sable coloré, assister à un spectacle de marionnettes ou participer à des séances photos en famille à l'ombre, d'un palmier ou d'un parasol.



Apprendre les origines de l'Océanie à travers un spectacle de marionnettes



Entre transats, mer et plage, il y a comme un air de vacances.

NOËL FÉÉRIQUE POUR LES ENFANTS DU SERVICE JEUNESSE

Le service Jeunesse de Neuilly-Plaisance organisait la plus importante sortie de l'année : la traditionnelle "Echappée de Noël", samedi 13 décembre. Encadrés par leurs animateurs et accompagnés de **Martine MOHEN DELAPORTE**, Maire-Adjoint déléguée à la Jeunesse et **Magali GROSPEAUD**, Conseillère municipale déléguée à la MCJ, 160 enfants ont passé une journée féérique à Disneyland Paris.

Petits et grands ont pleinement profité des animations et des manèges à sensation du parc d'attraction. Tous se sont retrouvés autour d'un pique-nique géant, où chacun a pu partager ses impressions et ses émotions. Les enfants ont pleinement profité de cette sortie marquée par la magie de Noël.



LA MAIRIE ET LA CAF VALORISENT LA LECTURE AUPRÈS DES JEUNES

Mercredi 17 décembre, "l'Echappée de Noël" s'est poursuivie à la Maison de la Culture et de la Jeunesse. **Christian DEMUYNCK**, Maire et **Jean-Pierre TOURBIN**, président du Conseil d'administration de la CAF de Seine-Saint-Denis, ont récompensé les 233 enfants inscrits au soutien scolaire.

En effet, dans le cadre du dispositif "Lire, Ecrire, Grandir", proposé par la CAF de Seine-Saint-Denis, un chèque lecture de 35€ a été offert à chaque enfant. Les petits bénéficiaires ont, en outre, reçu un livre.

Christian DEMUYNCK a félicité les enfants pour leur application scolaire et leur implication dans la vie Nocéenne tout au long de l'année. Il a également annoncé l'acquisition prochaine de tablettes numériques et d'ordinateurs, financés grâce au Contrat Local d'Accompagnement Scolaire, passé entre la Ville et la CAF de Seine-Saint-Denis.

Un partenariat efficace et dont les premiers bénéficiaires sont les enfants nocéens !

COLIS DE NOËL



Comme chaque année, la ville a offert aux Nocéens de plus de 72 ans, un savoureux colis de Noël. Au menu de ce panier gourmand : terrine de caille aux cèpes, terrine de canard, petite volaille et son jus cuisiné, pêches pochées, galettes bretonnes, le tout accompagné d'un vin de Bordeaux. C'est ainsi près de 1 000 personnes qui ont bénéficié de cette délicate attention glissée dans un joli sac en toile. Elles se sont vu remettre le colis en salle des mariages en présence de **Maria DIAS**, Conseillère municipale déléguée au maintien à domicile et **Mesdames Geneviève GAUDIER et Eliane TESTE** du Conseil des Aînés et au Centre municipal d'activités en présence de **Madame ROSSI et Messieurs BONNIN et LEBORGNE** du Conseil des Aînés. Une distribution a également eu lieu à la résidence des Pins en présence de **Corinne DOMINGUEZ**, Maire-Adjoint déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite enfance, à la Santé et au Handicap, de **Martine LAMAURT**, Conseillère municipale déléguée aux Associations, de **Mme OGIER et M. MEUNIER** du Conseil des Aînés. Des colis de friandises (157) ont été distribués aux pensionnaires des maisons de retraite de la commune (l'Églantine et les Lauriers de Plaisance) en présence de **Corinne DOMINGUEZ et de Mmes CABARET, CHARPENTIER, CRIBIER et TESTE** du Conseil des Aînés.



“LA GUERRE DE 14/18 À TRAVERS LA LITTÉRATURE” À L'ESPACE PLAISANCE-BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le vendredi 12 décembre, l'association “Eclats d'Echos” proposait une lecture à quatre voix autour de la guerre 14-18 à l'espace Plaisance-Bibliothèque municipale, en présence d'**André PELISSIER**, Maire-Adjoint aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire, de **Josette PELISSIER**, Maire-Ajoint déléguée à la Sécurité et de **Serge VALLEE**, Maire-Adjoint à la Culture, à l'Emploi et à la Formation.

Les textes d'écrivains et de poètes choisis avec justesse par l'association “Eclats d'Echos” ont saisi d'émotion une salle remplie. L'assistance a eu également la joie

de découvrir un répertoire de chansons écrites pendant ou après-guerre parfois méconnues.

D'autres lectures sont prévues dans les mois à venir.



CÉRÉMONIE DU 13 DÉCEMBRE

Respectueuses du “Devoir de mémoire”, la municipalité et les associations locales d'anciens combattants (FNACA et UNC) et du souvenir, avec le Souvenir français, comme ils le font tous les ans, ont organisé des cérémonies rendant hommage aux victimes de la Bataille du Plateau d'Avron.

et du Souvenir de Rosny-sous-Bois et de notre commune et leurs drapeaux.

En effet, notre ville comme celles avoisinantes ont été des témoins de cette guerre éclair qui a fait de très nombreuses victimes dans les rangs de nos armées mais également chez les civils.

Aussi, le samedi 13 décembre dernier, une première cérémonie s'est déroulée au cimetière de Neuilly-Plaisance et précisément au Carré Militaire dans lequel reposent, outre des anciens combattants des différentes générations de feu, un soldat de l'Infanterie de Marine, dont le nom est inconnu.

Après le “Lever des Couleurs” par un ancien combattant, le dépôt de fleurs, le recueillement et la Marseillaise, les participants rejoignaient en

car le Plateau d'Avron. Devant le

Monument aux Morts de la Guerre de 1870, érigé en 1886 et inauguré le 25 décembre de la même année, et sous lequel ont été placés six cercueils contenant les restes de 83 soldats de l'Infanterie de Marine, dont les noms sont également inconnus, la même procédure protocolaire devait se dérouler, le coussin de fleurs de la ville étant déposé conjointement par **André PELISSIER et Mme Patricia VAVASSORI**.



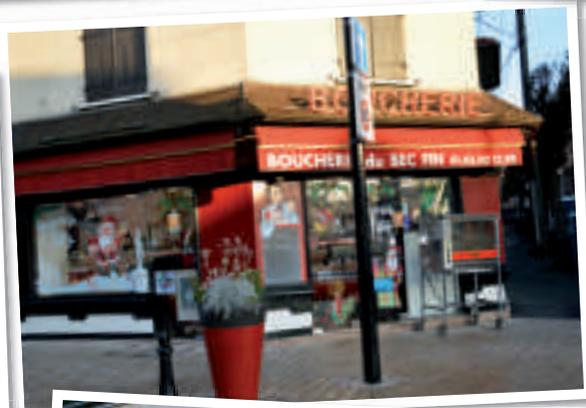
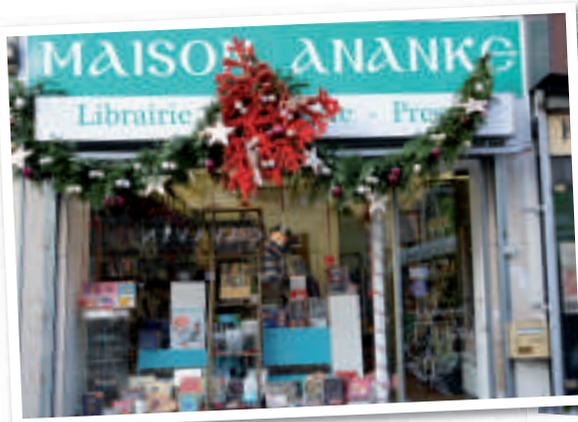
C'est sous la présidence d'**André PELISSIER**, Premier Maire-Adjoint qu'accompagnaient des élus municipaux, en présence de **Mme Patricia VAVASSORI**, Conseillère Municipale de Rosny-sous-Bois représentant le Maire de cette commune, de **M. William MOGE**, président départemental de la Fédération Nationale des Anciens, des Opérations et Missions Extérieures, des responsables des associations d'Anciens Combattants

LES PLUS BELLES BOUTIQUES DE NOËL

Décidément, nos commerçants ont du talent !

Ils le prouvent non seulement à travers la passion et le professionnalisme qu'ils mettent dans l'exercice de leur activité mais également par le goût et la créativité dont ils témoignent dans la décoration des devantures de leurs boutiques.

Voici un florilège des plus belles d'entre elles.





DE L'ÉCRITURE À LA LECTURE, UN VOYAGE INATTENDU AVEC LE CMASC

Lors de leur visite au dernier Salon du Polar, les adhérents de l'atelier d'écriture du CMASC sont allés chercher quelques sources d'inspiration pour leurs prochaines histoires. Ces derniers ont dévoilé leurs récits lors de deux séances de lecture qui étaient organisées le 4 octobre et le 22 novembre à la Bibliothèque municipale.

C'est dans une ambiance tamisée, à la lueur de leurs petites lampes, que les adhérents ont présenté leurs histoires nées à partir d'un mot ou d'une phrase. Drôles, émouvantes ou sérieuses, de lecture en lecture, les spectateurs étaient transportés dans des univers tous aussi surprenants les uns que les autres.



Lors des deux rendez-vous, près de 60 histoires ont été présentées.



Lecture à deux voix par deux adhérentes du CMASC

DÉCOUVRIR LE SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS AVEC LE FOYER DE L'AMITIÉ "L'ESCAPADE"

Parmi les nombreuses sorties programmées pour la fin d'année 2014, l'une des plus marquante était celle de la Manufacture nationale de Sèvres et de son Musée. 49 adhérents du Foyer de l'Amitié "l'Escapade" ont pris rendez-vous pour une superbe visite guidée des ateliers de la manufacture nationale mettant en avant le savoir-faire français de qualité, toujours aussi minutieux.

Le nouveau programme est en ligne sur www.mairie-neullyplaisance.com
Découvrez les sorties à venir de janvier, février et mars 2015.
Pour plus d'informations 01 43 00 67 28.



Les céramiques de Sèvres sont toutes peintes à la main.



Plusieurs années sont nécessaires pour la réalisation d'un vase : dessin, création du moule, cuissons multiples, décors peints à la main, dorure...

COLLECTE DES BOUCHONS D'AMOUR

Voici les chiffres de bouchons d'Amour collectés pour le mois de novembre :

- 114 kgs pour le conteneur-dauphin de la Mairie
- 18 kgs pour le conteneur-dauphin de la Piscine

Mais les plus jeunes Nocéens ne sont pas en reste !

Eux aussi, font montre d'une grande générosité en remplissant de bouchons les conteneurs situés dans les écoles de la ville.



Voici les chiffres d'octobre pour les écoles de la ville :

Écoles élémentaires :

- Cahouettes (210 enfants) : 12 kgs
- Centre (289 enfants) : 18 kgs
- Joffre (205 enfants) : 12 kgs
- Victor-Hugo (208 enfants) : 12 kgs
- Edouard- Herriot (243 enfants) : 24 kgs
- Bel Air (154 enfants) : 24 kgs

Écoles maternelles :

- Paul Doumer (190 enfants) : 18 kgs
- Victor-Hugo (186 enfants) : 12 kgs
- Bel Air (106 enfants) : 12 kgs
- Foch (185 enfants) : 18 kgs
- Paul Letombe (109 enfants) : 12 kgs
- Léon Frapié (138 enfants) : 2 kgs

Par ailleurs, comme annoncé dans le précédent Bulletin, un Grand concours organisé par la ville aura bien lieu.

Le principe de celui-ci, dénommé "le Trophée des P'tits bouchons" est très simple :

Du **5 janvier au 30 avril**, les enfants des différents établissements participants devront récolter un maximum de bouchons en plastique. Tous les mois, un relevé des quantités obtenues sera effectué dans chacune des écoles participantes ainsi qu'au collège par les services de la Ville et paraîtra dans le Bulletin municipal.

Le **7 mai**, l'établissement proclamé gagnant recevra un Trophée.

Mais ce n'est pas tout !

En effet, les classes de l'établissement vainqueur qui le souhaitent pourront s'affronter lors d'une grande finale, **du 18 mai au 12 juin** : La classe qui aura récolté le plus de bouchons pendant cette période gagnera un très beau cadeau.

Collectes des déchets 2015

Q1 : Plateau d'Avron

Aristide Bréard av
Bel Air rue du
Bel Air chemin du
Bédance av
Bois Chêne av du
Carnot av (de la rue du Bois d'Avron à la rue du Cateau des Vignes)
à la rue du Cateau
(des Vignes)
Caves d'Avron av des
Centre av du
Centre Prolongé av du
Cateau des Vignes rue du
d'Albanville villa
Daniel Perdige av
Darsailles av des
Deux Communes rue des (de la rue du Bois d'Avron à la rue du Bel Air)
Docteur Collette rue de
Eaux chemin des
Ermilage villa de l'
Est av de l'
Etienné Dolot rue
Fauvettes av des
Fernand Singler rue
Georges Clemenceau av (rue du Bois d'Avron à la rue du Cateau des Vignes)
Glycines impasse des
Goulichen av
Jean Bochalet rue
Louise av
Louise Thudier rue
Lys villa des
Marshall Joffre av du (de la rue du Bois d'Avron à la rue Jean Bochalet)
Médard rue
Médiane rue
Mertes villa des
Mésanges villa des
Michelin rue
Midi av du
Mycette villa des
Nord av du
Océaniques villa des
Ouest av de l'
Pelouse rue de la (de la rue du Bois d'Avron à la rue du Bel Air)
Pelouses d'Avron chemin des
Pierre Lutin rue
Perrines sentier des
Piscossiers chemin des
Puits rue du
Puits passage du
Rancy av du
Renniers av des
Rozay av de
Séjans villa des
Stralagrad place
Tilleuls villa des
Xavier Goult rue

Q2 : Joffre

Bois d'Avron rue du (de l'Av Georges Clemenceau à la rue des 2 communes)
Carnot av (de l'avenue du Mal Foch à la rue du Bois d'Avron)
Deux Communes rue des (de l'avenue du Mal Foch à la rue du Bois d'Avron)
à la rue du Bois d'Avron)
Félix Faure rue
Gabriel Péri rue
Georges Clemenceau av (de l'Av du Mal Foch à la rue du Bois d'Avron)
Marshall Joffre av du (de l'Av du Mal Foch à la rue du Bois d'Avron)
Paul Doumer av
Pelouse rue de la (de la rue P. Brossolète à la rue du Bois d'Avron)
Pierre Brossolète rue
Piverts villa des

Q3 : Les Renouillères

Bois d'Avron rue du (de l'Av Georges Clemenceau à la rue des Cabouettes)
Buges villa de
Cabouettes rue des
Champs rue des
Florence villa de
Henrijs rue des
Jean Frazzi rue
Lages d'Avron rue des
Mésanges rue des
Noyers villa des
Paul Latorbe rue
Pierre de Coulbertin rue
Pierre de Croix rue
Président John Kennedy av du
Renouillères chemin des
Renouillères rue des
Saint François place
Sienne villa de
Varnick villa de

Q4 : Village de Plaisance

Alexandre Fleming rue
André Malraux rue
Antoine de Saint Exupéry rue
Coli rue
Coquelicots rue des
Etienné Dumont villa
Félix passage
François Mitterand villa
Félix Lumière rue des
Georges Pompidou av
Joseph Kessel villa
Louise Weiss villa
Maxel villa
Maxel Dassault av
Marie villa
Maurice Genevoix impasse
Maxim chemin de
Mésanges villa des
Nengesser rue
Poissons villa des
Paul Colin rue
Roland Garros villa
Toru Chemu
Vergas villa du
Vézir rue de
Watteau rue
Winston Churchill villa
18 Juin 1940 rue du
8 Mai 1945 rue du

Q5 : Chalet

Beccage rue du
Bocaux Guérin villa
Carnot av (de l'avenue du Mal Foch à la rue du Bois d'Avron)
à l'avenue du Mal Foch)
Chalet av du
Chalet rond point du
Bois chemin du
Commissariat Royard rue du
Danielle Casanova av
Docteur Bauc rue du
Edmond Michelet rue
Emile Copeaux rue
Eugène Sue rue
Fleurs rue des
Floren rue
Gabrielle villa
Gaston rue
Général de Gaulle rue du
Général Leclerc rue du
Georges Clemenceau av
(de rd point du Chalet
à l'Av Mal Foch)
Henriette Savaria rue
Charlotte villa
Jean Jaurès av
Marshall Foch av du (de la
place Jean Monnet à la rue
des Deux Communes)
Mal Joffre av du (de l'Av du
Mal Foch à la rue Pauler
Langlet)
Marine rue de la
Nicéphore Niépce rue
Perrinier rue
Porteur rue
Paul Vallant-Castaner rue
Proches villa des
Poulet Langlet rue
Préaire rue de la
Simone Bigot rue
Victor Hugo av (de la
rue du Gal Leclerc à
la rue Jean Jaurès)

Q6 : La Maltournée

Alois Mignot villa
Alois Peyrollet rue
Alexandre 1^{er} rue
Bac rue du
Berthelot rue
Bouats villa des
Boudess Villa
Bouton d'Av villa des
Bourgeois villa des
Cabouettes rue des (2, 4, 6)
Cend rue du
Chazry rue de
Charpenneville villa des
Charles Cottin rue
Christelle villa
Christine rue
Yvérière villa
Claude Monet villa
Corentin Olier rue
Coubert villa rue
Dizack Naggy rue
d'Estienne d'Orves rue
Duvet villa
Edgar Quinet rue
Eglise passage de l'
Eglise place de l'
Eugénie rue de l'
Eugénie Copeaux impasse
Fischer rue
Ficht av
Galien av
Garbette rue
Les villa des
Jacques Anquetil villa
Jean Monnet place
Jean Robic villa
Jeanne villa des
Léonie Blanche rue
Lili rue des
Louis Braille rue
Luisson Babel rue
Maxim Cordon villa
Mère au Hariby impasse de la
Marshall Foch av du (de Neuilly-sur-Meuse
à la Place Jean Monnet)
Maspagna rue
Michel Debry av
Mille rue de
Olympe villa
Paul Cassano rue
Pai de l'Arche rue du
Président Roosevelt av du
Promenade chemin des
Puteaux villa
Raspail rue
Raymond Louvet rue
Renardet Lacroix rue
René Cassin rue
Roses villa des
Rossignols villa des
Roux Georges villa des
Romaine Schumann place
Verdon av du
Victor Hugo av (de l'Av rue Jean Jaurès au boulevard Gallieni)
Vincent Van Gogh rue



Q1 : Plateau d'Avron

Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Lundi-Vendredi

SAUF pour toutes les habitations de l'avenue du Centre Prolongée, et pour les collectifs de l'avenue du Nord et de la rue du Bel Air et le 51 avenue des Fauvettes qui seront collectés 3 fois par semaine :

⇒ Lundi-Mercredi-Vendredi

Emballages (bac bleu)

⇒ Jeudi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Jeudi

Toutes les 2 semaines uniquement : soit les

15 - 29 janvier	2 - 16 - 30 juillet
12 - 26 février	13 - 27 août
12 - 26 mars	10 - 24 septembre
9 - 23 avril	8 - 22 octobre
7 - 21 mai	5 - 19 novembre
4 - 18 juin	3 - 17 décembre



Q2 : Joffre

Ordures Ménagères

⇒ Lundi-Vendredi

Emballages (bac bleu)

⇒ Mardi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mardi

Toutes les 2 semaines uniquement :

13 - 27 janvier	14 - 28 février
10 - 24 février	11 - 27 mars
10 - 24 mars	8 - 22 avril
7 - 21 avril	6 - 20 mai
5 - 19 mai	3 - 17 juin
2 - 16 - 30 juin	1 ^{er} - 15 juillet

Q4 : Village de Plaisance

Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Mardi-Samedi

**SAUF pour toutes les habitations situées :
• 4, 6, 7 bis, 9, 15, 18 chemin de Meaux • 2, 4, 8 rue Watteau
• 1, 2, 3, 4, 7 rue Paul Corlin • 22, 23, 24, 28 rue du 8 mai 1945**
qui seront collectées 3 fois par semaine :

⇒ Mardi-Jeudi-Samedi

Emballages (bac bleu)

⇒ Mercredi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mercredi

Toutes les 2 semaines uniquement : soit les

14 - 28 janvier	1 ^{er} - 15 - 29 juillet
11 - 25 février	12 - 26 août
11 - 25 mars	9 - 23 septembre
8 - 22 avril	7 - 21 octobre
6 - 20 mai	4 - 18 novembre
3 - 17 juin	2 - 16 - 30 décembre



Q5 : Chalet

Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Mardi-Samedi

**SAUF pour toutes les habitations situées :
rue Paul Vaillant-Couturier**
qui seront collectées 3 fois par semaine :

⇒ Mardi-Jeudi-Samedi

avenue du Maréchal Foch (de la place Mermoz à la place du Général de Gaulle (de la rue Gabriel Péri à la rue du 8 mai 1945)
qui seront collectées 5 fois par semaine :

⇒ lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi-Samedi

Emballages (bac bleu)

⇒ Mercredi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mercredi

Toutes les 2 semaines uniquement : soit les

14 - 28 janvier	1 ^{er} - 15 - 29 juillet
11 - 25 février	12 - 26 août
11 - 25 mars	9 - 23 septembre
8 - 22 avril	7 - 21 octobre
6 - 20 mai	4 - 18 novembre
3 - 17 juin	2 - 16 - 30 décembre

Rendez-vous
pour des m...
concernan...
www.mairie...

Q3 : Les Renouillères



es (bac gris à couvercle vert)

Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Lundi-Vendredi

SAUF pour toutes les habitations de l'allée de Bruges, l'allée de Florence, l'allée de Sienne, l'allée de Vlaminck, l'allée des Nyvards, la rue des Herriers, la rue Léon Fropié, la rue des Morands, la rue Pierre de Croon, la rue Pierre de Coubertin, la place Saint-François **et pour les collectifs** de l'avenue du Président J. Kennedy et la rue des Renouillères qui seront collectés **3 fois par semaine :**

⇒ Lundi-Mercredi-Vendredi

Emballages (bac bleu)

⇒ Mardi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mardi



nt : soit les
28 juillet
25 août
2 septembre
0 octobre
7 novembre
15 - 29 décembre

Toutes les 2 semaines uniquement : soit les

13 - 27 janvier

14 - 28 juillet

10 - 24 février

11 - 25 août

10 - 24 mars

8 - 22 septembre

7 - 21 avril

6 - 20 octobre

5 - 19 mai

3 - 17 novembre

2 - 16 - 30 juin

1^{er} - 15 - 29 décembre

sur le site de la mairie
ises à jours régulières
t la collecte du verre
-neullyplaisance.com

Q6 : La Maltournée



(bac vert)

Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Mardi-Samedi

SAUF pour toutes les habitations de l'allée des Boutons d'Or, de l'allée des Jonquilles, de la place Maurice Schumann, de la rue des Bleuets, de la rue du Canal, de la rue Charles Cathala, de la rue Michel Debré, de la rue Alain Peyrefitte, de la rue Raymond Louviot, de la rue René Cassin **et pour les collectifs** de l'avenue Victor Hugo, de l'avenue du Maréchal Foch (n° 73, 80, 82, 85, 105, 126, 130, 131), du boulevard Gallieni (n° 1, 8, 14, 18, 19, 21, 44), de la rue des Cahouettes (n° 2, 4, 6) qui seront collectés **3 fois par semaine :**

⇒ Mardi-Jeudi-Samedi

Emballages (bac bleu)

⇒ Lundi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Lundi Toutes les 2 semaines uniquement : soit les

5 - 19 janvier

6 - 20 juillet

2 - 16 février

3 - 17 - 31 août

2 - 16 - 30 mars

14 - 28 septembre

13 - 27 avril

12 - 26 octobre

11 - 25 mai

9 - 23 novembre

8 - 22 juin

7 - 21 décembre

rue des deux Communes) et
rue Paul Vaillant-Couturier)



COLLECTES 2015

LE MÊME JOUR SUR TOUTE LA VILLE

Encombrants

(à sortir le jeudi soir)



Pour toutes les habitations

VENDREDI

9 - 23 janvier
13 - 27 février
13 - 27 mars
10 - 24 avril
8 - 22 mai
12 - 26 juin
10 - 24 juillet
7 - 21 août
11 - 25 septembre
9 - 23 octobre
13 - 27 novembre
12 - 25 décembre

A ne pas déposer :

Ils ne seront pas collectés

Les équipements électriques et électroniques (les appareils électroménagers, les écrans...), les lampes, les pots de peinture, les batteries, les pneus, les bouteilles de gaz, les gravats, les matériaux, les déblais, les fils barbelés et les grillages, les carrosseries de voitures même en éléments séparés, les déchets verts...

Les apporter aux ateliers municipaux :

- de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi,
- de 9h à 13h le samedi, au 147 avenue du Maréchal Foch.

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés.

Déchets verts



Bac marron

Pour toutes les habitations

Janvier
6 - 20
Février
3 - 17
Mars
3 - 17
Avril à Novembre
Tous les mardis

Tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles, épluchures de légumes et de fruits, branchages (pas plus de 10 cm de diamètre et pas plus d'1,20 m de long à fagoter à l'aide d'une ficelle).

Décembre
1^{er} - 15

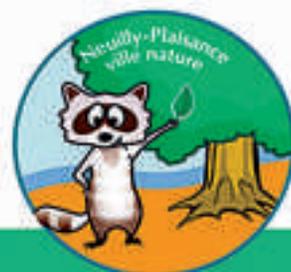
Et n'oubliez pas d'apporter vos produits toxiques

chaque mois au camion ecobus stationné :

le 1^{er} dimanche, de 9h à 13h*

au 26 rue Paul Vaillant-Couturier (près du marché)

et le 3^{ème} vendredi sur la place Stalingrad au Plateau d'Avron, pendant le marché (de 9h à 13h).



Renseignements : www.mairie-neullyplaisance.com



UN JUDOKA À L'HONNEUR

Le Nocéen **François ELLUL** a remporté brillamment la victoire au master vétérans Judo qui avait lieu à Angers, dans la catégorie des moins de 100 kgs.

La prochaine échéance aura lieu fin janvier au Master de L'Eurométropole à Lille.

La Ville de Neuilly-Plaisance lui adresse toutes ses félicitations pour son remarquable résultat ainsi que tous ses encouragements pour sa prochaine compétition.



“LA PANICHETTE” DE NOUVEAU DISTINGUÉE

“La Panichette”, l'établissement Boulangerie-Pâtisserie situé au 71 ter avenue du Maréchal Foch, d'Hicham EL OMRI, n'en finit pas d'être distingué !

En effet, déjà Vainqueur de la “Meilleure Baguette de Tradition” de Seine-Saint-Denis, catégorie chef d'Entreprise, en novembre 2013, **Hicham EL OMRI** obtient la 4^{ème} place au “10^{ème} Master de la Baguette de Paris”, le 10 mai dernier sachant que toutes les étapes de la fabrication de la baguette : (pétrissage, façonnage, cuisson) devaient être réalisées sur place.

Enfin, le mois dernier, c'est en tant que formateur que **M. EL OMRI** est indirectement récompensé puisque c'est un jeune boulanger qui a passé son CAP dans son établissement qui a obtenu le 3^{ème} prix de la “Meilleure Baguette de Tradition” de la Seine-Saint-Denis, pour l'année 2015.



SÉJOUR À SIXT

Les classes de CE1/CM2 de **Madame PAREDINHA** et de CM2 de **Madame MATET**, de l'école élémentaire du Centre, ont passé “un séjour fabuleux qui restera gravé dans la mémoire des petits Nocéens”, selon l'expression de la première nommée.

Le “Choucas”, hôtel dont la Ville est propriétaire à Sixt (Haute-Savoie), a en effet accueilli ces groupes, du 18 au 27 novembre 2014.



À l'instar des autres classes précédemment parties, les enfants ont pu découvrir la vie en collectivité ainsi que la faune et la flore et cela, dans un site pittoresque et naturel.

PROUST, BALZAC OU RABELAIS, À NEUILLY- PLAISANCE LA RELÈVE N'EST PAS LOIN !

Mardi 9 décembre, à la salle des Fêtes, se déroulait la Remise des Prix de la 3^{ème} Journée Littéraire. Devant plus de 400 spectateurs, les lauréats de cette édition 2014, se sont vu remettre par **Christian DEMUYNCK** Maire, accompagné d'**André PELISSIER** Maire-adjoint délégué aux Affaires Scolaires, à l'Enfance et à la Restauration Scolaire, de **Serge VALLEE** Maire-adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation et de **Martine MOHEN DELAPORTE** Maire-Adjoint déléguée à la Jeunesse, de nombreux lots tels que des pass valables 1 an au Musée d'Orsay, des liseuses, des tablettes tactiles...

A l'initiative du Conseil des Aînés, ce rendez-vous littéraire et ludique rencontre chaque année un franc succès. Très impliqués, ses membres ont corrigé tous les écrits en collaboration avec le comité de lecture.

Découvrez ci-dessous les résultats du concours de nouvelles et de la traditionnelle dictée.

Résultats du concours de nouvelles

Dans la catégorie "ados" :

- Le premier prix est attribué à **Prune BONESSA** pour "La légende du man-guier sacré".



Une salle des fêtes comble !

- Le deuxième prix est attribué à **Louis HENNECHART** pour "Innocent".
- Le troisième prix est attribué à **Loïc RISLER** pour "Le fragile voile de l'Univers".

Dans la catégorie "adultes" :

- Le premier prix est attribué à **Jean-Luc SEIGNEUR** pour "La Légende du pirate".
- Le deuxième prix est attribué à **Christine HAMEL** pour "Le Géant au cœur de Pierre".
- Le troisième prix est attribué à **Corinne BOYANIQUE** pour "La Belle au Bois dormant".

Résultats de la dictée

Dans la catégorie CM1/CM2 :

- Le premier prix est attribué à **Tristan MARTHINO**.
- Le deuxième prix ex-æquo est attribué à **Mathis DARDÉ** et à **Erika ERIKSSON-CHEX**.

- Le troisième prix est attribué à **Titouan JOUVE**.

Dans la catégorie "collégiens" :

- Le premier prix ex-æquo est attribué à **Axel VISKOVIC** et à **Johan ERIKSSON-CHEX**.
- Le deuxième prix est attribué à **Jean-Lou JOUVE**.
- Le troisième prix est attribué à **Sara GONCALVES**.

Dans la catégorie " intergénérationnelle" :

- Le premier prix est attribué à **Anne BOCQUET**.
- Le deuxième prix est attribué à **Michèle COSTENOBLE**.
- Le troisième prix est attribué à **Ghislaine LE MARCHAND**.



De nombreuses heures ont été nécessaires pour la correction des 233 copies, réalisée par le Conseil des Aînés et le Comité de Lecture, celles-ci ayant été lues et relues.



Photo souvenir de tous les gagnants aux côtés de **Christian DEMUYNCK**, d'**André PELISSIER**, de **Serge VALLEE**, de **Martine MOHEN DELAPORTE** et de **Martine LAMAURT** Conseillère municipale déléguée aux Associations.

CONCOURS PHOTOS "FLASH SUR MA VILLE", ÉTAPE 2 : À VOUS DE "LIKER"



Avec plus de 300 participants, le concours photos "Flash sur ma ville", lancé le 1^{er} octobre dernier, est une réussite ! En effet, les Nocéens ont été invités à partager leurs plus beaux moments passés dans leur ville à travers leurs photos. Seul, en famille, entre amis, au travail, dans les transports, en promenade, au sport, de jour ou de nuit... le seul objectif était de montrer "son" Neuilly-Plaisance. Défi relevé !

Depuis le 2 janvier et ce, jusqu'au 18, retrouvez toutes les photos concourant sur le Facebook de la ville de Neuilly-Plaisance et devenez JURY du concours en "likant" les photos que vous préférez !

Les 3 photos qui remporteront le plus de "LIKE" permettront à leurs auteurs de repartir avec un IPHONE 6.

Info sur :

www.mairie-neuillyplaisance.com
ou au 01 43 00 96 16

ou en vous connectant sur le Facebook de la ville

www.facebook.com/93360Neuilly-Plaisance?fref=ts

BATTLE H QUALITY : LE MEILLEUR DE LA SCÈNE HIP-HOP EUROPÉENNE RÉUNI À NEUILLY-PLAISANCE

Dynamique et investie, l'école de danses urbaines HEMAN est aujourd'hui l'une des plus réputées en France. En 2013, HEMAN décide de créer son propre événement Hip-Hop : Le Battle H Quality. Le succès est tout de suite au rendez-vous. Pour sa 3^{ème} édition H Quality, le samedi 17 janvier et le dimanche 18 janvier 2015 à la salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance, l'ambiance s'annonce des plus chaudes puisque pour la première fois, les groupes de danse qui vont s'affronter viennent de toute l'Europe.

Le Battle H Quality se déroule sur deux journées :

- **Le samedi 17 janvier** : concours chorégraphique en danse hip hop avec trois niveaux : Bronze (débutants), Argent (intermédiaires) et Or (confirmés). Le concours est ouvert à tous, sans limite d'âge.
Le vainqueur remportera un prix de 500 euros
- **Le dimanche 18 janvier** : les battles (en individuel ou en équipe) autour de trois disciplines : Break, Poppin' et Hip Hop.

A la clé, des prix allant de 500 à 800 euros. Pour départager tous ces talents venus de l'Europe entière, ce n'est pas moins que les frères Claise, Richard et Eric M'Passi eux-mêmes - créateurs de l'événement et fondateurs de l'école de danses urbaines HEMAN - qui s'attèleront à cette difficile tâche. Pour les aider dans cette mission, ils seront épaulés par Bruce Ykanji, Fabbreezy et Benji Kingz, trois des plus grandes références du Hip Hop mondial.

Bien sûr, qui pense "H Quality" pense "Musique". Pour l'occasion, HEMAN a fait appel à deux dj's de qualité : DJ Yugson et Dess Musik, deux figures mondiales de la musique hip-hop.

Ne vous y trompez pas, le 17 janvier 2015, c'est à la salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance qu'il faudra être !

Pour être candidat, les inscriptions sont closes. Pour être spectateur, réservez vos places ! Tarif unique 10 €, billets en vente sur www.hquality.fr ou à l'accueil de la Mairie.

Battle H Quality, le samedi 17 janvier 2015 à la salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance.



NOËL EN MUSIQUE

Mercredi 17 décembre 2014 se déroulait à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque Municipale "Guy de Maupassant" l'audition de Noël de l'École Municipale de Musique. Une jolie manière de se mettre dans l'atmosphère de Noël avec une programmation très éclectique :

- "Good Morning", extrait de la comédie musicale Singing in the Rain
- "Vilain Hiver", de Franz Schubert

- "Joli printemps", de Franz Schubert
- "Bambali", chanson sénégalaise
- "Cae Cae Baloa", chanson brésilienne
- "Tout le monde veut devenir un Cats", extrait du dessin animé Les Aristochats
- "Davy Crockett", extrait du dessin animé Davy Crockett
- "Doeba", de Riex Veenker
- "Entre le bœuf et l'âne gris"
- "Noël", de Daquin
- "Douce nuit"
- "Jingle bells"

Flûte, violoncelle, clarinette et chorale d'enfants, Vincent PUECH a proposé aux spectateurs présents en nombre une variété de style pour le plus grand plaisir des oreilles.

Pour retrouver les enfants de l'École Municipale de Musique et leur travail, ne manquez pas la Grande Audition qui se déroulera le samedi 7 février 2015 à la Salle des Fêtes.



CINÉMA "LA FAUVETTE" VOUS INVITE DANS LE MONDE MERVEILLEUX DU CONTE

Le dimanche 1^{er} février à 14h, le ciné-goûter du cinéma "La Fauvette" vous propose la diffusion de "Bon voyage Dimitri", un programme de quatre courts métrages. L'occasion de faire une plongée dans l'univers merveilleux de quatre contes :

Le vélo de l'éléphant

Un éléphant habite en ville parmi les gens normaux et travaille comme balayeur. Un jour, il voit un panneau d'affichage énorme qui fait la publicité d'un vélo, avec l'air d'être parfaitement à sa taille. A partir de cette minute, la vie de l'éléphant change : il doit à tout prix obtenir ce vélo !

Flocon de neige

Un jour un petit garçon africain reçoit une lettre d'un ami et dans cette lettre, il y a un flocon de neige...

Tulkou

Quand Papou, un vieux pêcheur des îles, attrape dans ses filets un Tulkou, il fait un choix surprenant : il l'amène chez lui pour s'en faire un ami. Le vieux pêcheur tout à l'excitation des changements liés par cette présence ne voit pas que le Tulkou est une créature complètement différente qui dépérit...



Dimitri à Ubuyu

Dimitri est un petit oiseau égaré dans une savane africaine. Sur la plaine d'Ubuyu, il va devoir s'adapter à un nouvel environnement, bien différent de celui qu'il connaît en Europe.

La diffusion des court-métrages sera suivie d'un goûter et d'une animation surprise. À partir de 4 ans.

Réservation indispensable avant le 31 janvier à 16h au 01 43 00 11 38 ou à la caisse du cinéma.

Tarif unique : 4,50€.

Cinéma "La Fauvette"

21 avenue Daniel Perdrigé

93360 Neuilly-Plaisance

Infos : www.mairie-neuillyplaisance.com

01 43 00 11 38

PROCHAINE SÉANCE CINÉ-CLUB

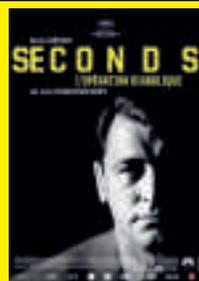
"SECONDS - L'OPÉRATION DIABOLIQUE"

Film de science-fiction américain de John Frankenheimer de 1967 avec Rock Hudson. Copie restaurée en vostf.

Un homme d'âge mur, déçu par son existence monotone, reçoit un jour un coup de téléphone d'un ami qu'il croyait mort. Celui-ci lui propose de refaire sa vie en simulant sa mort. Il finit par signer un contrat qui lui permet de changer de visage et de repartir de zéro mais tout a un prix et cette nouvelle existence n'ira pas sans poser quelques problèmes.

Le film sera présenté par Marc Oly, distributeur du film (Lost Films)

Jeudi 15 janvier à 21h



“RELATION MÈRE/ENFANT” DES PROFESSIONNELS VOUS RÉPONDENT !

Judi 22 janvier à 9h15, à l’Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale, le Service Emploi - Projet de Ville vous donne rendez-vous pour un nouvel atelier “Droits et Santé” concernant “La relation Mère/Enfant”.

Réalisé en partenariat avec la Caisse d’Assurance Maladie, la Caisse d’Allocations Familiales et l’Association Balasana, cet atelier permettra d’aborder des sujets tels que : la relation construite/enveloppante entre la mère et l’enfant, le lien d’attachement, l’interprétation des pleurs, le toucher... En présence de professionnels, ce rendez-vous sera l’occasion pour les parents ou futurs parents de bénéficier d’informations mais aussi de leur donner la possibilité de poser toutes les questions qui leur tiennent à cœur et obtenir des réponses personnalisées.

Si vous souhaitez participer à cet atelier, inscrivez-vous auprès du Service Emploi - Projet de Ville au 01 43 00 68 68 et rendez-vous à l’Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale au 11 rue du Général de Gaulle.



SALON TOUTES COLLECTIONS ÉDITION 2015

Avis à tous les collectionneurs, le Salon Toutes Collections se déroulera cette année le dimanche 25 janvier à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance de 9h à 18h.

Organisé par l’association “La Nocéenne de Philatélie et Cartophilie” sous la présidence de **Philippe PETIT**, ce 21^{ème} rendez-vous, saura une fois de plus offrir à tous les

curieux et grands collectionneurs, un très large choix d’objets de collection : timbres, cartes postales, monnaies, jouets... Plus de 50 exposants vous attendent pour un retour vers le passé !



Salon Toutes Collections, ne ratez pas l'occasion de compléter votre collection !

21^{ème} Salon Toutes Collections
Dimanche 25 janvier de 9h à 18h
Salle des Fêtes
11 avenue du Maréchal Foch
93360 Neuilly-Plaisance
Entrée libre.
Pour plus d’informations
www.mairie-neuillyplaisance.com
 ou 01 43 00 96 16.
Contact : Philippe PETIT
francoise.petit22@wanadoo.fr
 01 43 00 59 83.

DANCEFLOOR + DE 20 ANS : VENEZ VOUS RÉCHAUFFER EN ENFLAMMANT LA PISTE !

La ville de Neuilly-Plaisance ressort la boule à facettes pour un dancefloor hivernal qui s’annonce des plus chauds !

Les vertus de la danse sur le corps et l’esprit ne sont plus à démontrer, alors il n’y a pas de raison que le froid de l’hiver qui s’installe nous empêche de profiter de ces bienfaits. La salle des Fêtes se prépare donc à être transformée en

sibilité de profiter d’un prix spécial week-end : pour 12 €, obtenez une entrée pour la soirée **Dancefloor + de 20 ans** du vendredi 30 janvier + une place pour le concert des 10 ans de “**Trop Plein de Sons**” du samedi 31 janvier.

dancefloor géant le **vendredi 30 janvier à partir de 20h**. Pas besoin d’aller à Paris pour entendre tous les hits qui font danser la capitale, à deux pas de chez vous, venez enflammer le dancefloor sur un mix 100% club ! Dès maintenant, bénéficiez des tarifs de prévente sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l’accueil de la Mairie. A noter, vous avez la pos-



Vendredi 30 janvier 2015, Dancefloor des + de 20 ans :
Prévente 10€, sur place 15€
 (l’entrée comprend : le parking, le vestiaire, l’accès au buffet*, une boisson et la garderie).
 *Buffet ouvert de 20h à 21h30

Salle des Fêtes,
11 av. du Maréchal Foch,
93360 Neuilly-Plaisance.
Infos 01 43 00 96 16

LIONS CLUB



Depuis 30 ans, l'Association "Lions Club de Neuilly-Plaisance" est le partenaire privilégié de la ville de Neuilly-Plaisance. En effet, ensemble, nous organisons des manifestations très appréciées des Nocéennes et des Nocéens, tels que le salon du Livre Policier, le Salon des Arts Créatifs, des spectacles de variété, etc.

Au cours de ces nombreuses années, les bénéfices recueillis par le club, ont été destinés à l'amélioration de la situation d'habitants de Neuilly-Plaisance (don de deux chiens guides d'aveugles, défibrillateurs cardiaques, loupes électroniques...) et à des Associations (France Alzheimer, Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde, Enfants atteints de cancers, Téléthon, lutte contre la cécité et la rougeole, aide aux sinistrés victimes d'inondations, Association Laurette Fugain contre la leucémie, etc...).

En 2013, un véhicule destiné au transport des personnes handicapées en fauteuil roulant a été offert au Pôle Santé (MAS) de Neuilly-Plaisance.

Lors du dernier Salon des Arts Créatifs, le Lions Club a offert des panneaux "Si tu prends ma place, prends mon handicap" à poser sur les aires de stationnement pour

handicapés. Et il y a encore beaucoup à faire...

C'est pour cela que le Lions Club de Neuilly-Plaisance lance un appel à bénévoles impliqués et dynamiques.

Tous les Nocéens et Nocéennes, salariés, commerçants, chefs d'entreprise, professions libérales, retraités actifs, désireux de s'investir dans l'aide aux plus défavorisés sont les bienvenus.



Du 12 au 18 janvier 2015, une "Semaine Nationale de Communication Lions" sera lancée. Des affiches, spots télévisés, messages radio, messages lumineux en ville, et presse vous permettront de mieux nous connaître. Durant cette période,

vous pourrez nous rencontrer sur notre stand Lions les jours de Marché.

Pour parfaire votre connaissance du Lions Club de Neuilly-Plaisance et répondre à vos questions, nous vous accueillerons avec plaisir le 3 février 2015 à la Bibliothèque, Espace Plaisance, 11 rue du Général De Gaulle, autour d'un cocktail de bienvenue ou nous vous présenterons nos actions et projets pour l'année 2015 et à venir.

Nous avons besoin de vous et comptons vivement sur votre présence.

Vous pouvez dès à présent réserver votre place auprès du Responsable des Effectifs : Roland PRINCE au 06 80 21 63 49 roland.prince1@sfr.fr



LOTO DE L'ENTENTE CYCLISTE : DE JOLIS LOTS À GAGNER !

Le dimanche 11 janvier 2015 de 14h à 18h a eu lieu le traditionnel Loto de l'Entente cycliste à la Salle des Fêtes.

Dans une ambiance conviviale, près de 150 personnes ont tenté leur chance pour remporter de jolis lots parmi lesquels un smartphone, un VTT, un appareil sèche-linge ou un clavier synthétiseur.

Les fonds récoltés permettent aux 50 membres de l'association de renouveler le matériel existant ou de financer des stages d'entraînement.



“NEUILLY-PLAISANCE VILLE FLEURIE ET AMIS DES FLEURS”

Des cours d'Art Floral auront lieu au local de la Maison des Associations, 13 avenue du Maréchal Foch, un lundi par mois (le 2^{ème} ou 3^{ème}) à partir du lundi 12 janvier 2015.

Tarifs : gratuit pour nos adhérents, 15 € pour les non-adhérents comprenant la cotisation adhésion à l'Association et l'assurance.

Par ailleurs, les cours de jardinage se poursuivront un samedi par mois avec **M. Philippe DREUX**, jardinier, à la Maison de la Création, 24 bis rue du Général de Gaulle et cela, à partir du 24 janvier 2015.

Tarifs : pour les adhérents, 60 € pour l'ensemble des 10 cours, et pour les non-adhérents : 75 € (60 € pour les cours + 15 € pour cotisation adhésion à l'Association et l'assurance).

Renseignements :
M. Paul HERVIOU
12 rue de la Marne
93360 Neuilly-Plaisance
06 82 48 36 20.



APPEL À BÉNÉVOLES

La ville de Neuilly-Plaisance souhaite mettre en œuvre des séances de “Ciné-ma différence”, un dispositif inédit en Seine-Saint-Denis. Ce dernier consiste à permettre aux personnes souvent exclues des loisirs culturels (handicap avec éventuellement troubles du comportement associés) et leur famille, d'assister à un moment de détente et de convivialité.

Les séances, ouvertes à tout public, auront lieu un samedi après-midi par mois, hors vacances scolaires (soit 8 séances annuelles environ), au cinéma la Fauvette, avec notamment des places accessibles aux personnes à mobilité réduite. Peu d'aménagements techniques sont nécessaires, mais l'essentiel repose sur un accueil chaleureux effectué par des bénévoles.

Cet accueil ne nécessite aucune compétence ou formation particulière dans le domaine du handicap, les personnes venant toutes accompagnées de leur famille ou amis.

Il s'agira d'accueillir les spectateurs, avec sourire et convivialité, de les guider dans le cinéma (indiquer les toilettes, la caisse, la salle...), d'éclairer le cas échéant les marches, d'expliquer en début de séance ce qui pourrait arriver, dédramatiser parfois les situations possibles et informer les spectateurs non handicapés présents, rassurer les accompagnants et les aider le cas échéant à sortir durant la séance pour revenir ensuite...



Pour plus de renseignements, contacter le secrétariat de la Direction Générale des Services aux postes 364, 337, 390 ou 303.

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Coupon à retourner

NOM (en majuscules) :

PRÉNOM (en majuscules) :

Service :

Tél :

Mail :

se déclare volontaire pour participer bénévolement aux séances de Ciné-Ma différence

Date et signature :

APÉRO DU MAIRE

En ce début 2015, **Christian DEMUYNCK** donne rendez-vous aux Nocéens pour le premier “Apéro du Maire” de l'année.

Celui-ci aura lieu le dimanche 8 février au café du Marché, place de la République.

Initiés en 2011, les Apéros du Maire permettent à tous les Nocéens de rencontrer Monsieur le Maire et de lui poser toutes les questions qu'ils souhaitent, dans une ambiance conviviale.

“Ces rencontres sont l'occasion pour les élus et les Nocéens d'échanger, sans langue de bois, sur des sujets qui les concernent, favorisant ainsi la proximité et le dialogue”, déclare C. DEMUYNCK.



10 ANS DE TROP PLEIN DE SONS, UNE SOIRÉE 100% LIVE !

Samedi 31 janvier à partir de 19h, "Trop Plein de Sons" fête ses 10 ans à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance. L'ensemble des groupes de ce collectif vous donne rendez-vous pour une exceptionnelle soirée d'anniversaire où plus d'une quarantaine de musiciens se produiront.

Lancé en 2005 par **Christian DEMUYNCK**, "Trop Plein de Sons" est un tremplin musical ouvert à tous les musiciens nocéens. Cette initiative a notamment permis à plus d'une centaine de musiciens, issus de tous univers, de se produire régulièrement sur des scènes de concerts locales, telles que l'Espace Plaisance et la Salle des Fêtes mais également dans des salles Parisiennes mythiques. Le Cabaret Sauvage, Le Bataclan, et l'Élysée Montmartre... sont ainsi quelques unes des grandes salles parisiennes dans lesquelles les musiciens nocéens ont pu se produire.

Depuis 10 ans, "Trop Plein de Sons", propose également aux musiciens nocéens, amateurs comme confirmés, de bénéficier gratuitement d'une salle de répétition et d'enregistrement, encadrée par du personnel compétent et équipée de matériel professionnel.

À l'occasion de cette dixième année, les groupes de "Trop Plein de Sons" font scène commune toute une soirée et vous réservent une programmation explosive !

Au programme : de la funk, du rock, de l'électro, de la pop, du jazz, ou encore du rap vous attendent !! Objectif : vous faire découvrir leurs univers à travers leurs titres et leurs reprises...

Une soirée qui promet d'être "chaude et rythmée" puisque DJ KWAN, nous fait également le plaisir d'être là et vous invitera tout au long de la soirée à danser sur les plus grands tubes de ces dernières décennies !!!!

Vous n'en saurez pas plus !

Réservez dès maintenant vos places sur www.mairie-neuilly-plaisance.com ou à l'accueil de la Mairie et bénéficiez du tarif "prévente".

Tarifs (par personne) : prévente : 5€ / Sur place 8€



Le tarif comprend : 1 entrée, 1 boisson, l'accès au vestiaire et au parking et permet également aux parents qui le souhaitent de bénéficier du service de garderie destiné aux enfants âgés de 3 mois à 10 ans (inscription préalable obligatoire et dans la limite des places disponibles).

Sur scène vous retrouverez : TOMY LOBO, TEXVOR, ORBIS, STREET POISON, ECLECTIC MIND, JOSIAN, RED RECORD, FIFTEENDAYS, PANTHERS, WAY BOB SESSION, LEGION, EKT, RONEGGA, SKY KISSES et de nombreux nouveaux talents à découvrir.

"Trop Plein de Sons" fête ses 10 ans !

Samedi 31 janvier 2015 à partir de 19h00 à la salle des fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch à Neuilly-Plaisance

Plus d'infos sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou au 01 43 00 96 16.



CALAMEO

CALAMEO est un nouveau procédé, qui va être mis en place courant janvier et qui permettra de consulter le Bulletin municipal sur le site internet de la ville en version feuilletable plutôt qu'en PDF, c'est-à-dire que l'on pourra tourner les pages à l'instar d'un vrai Bulletin version papier.

Il sera également possible, lorsque l'on ira sur la page "Sommaire", de se rendre directement à la page du Bulletin désirée. Ce procédé permettra également d'intégrer, à la place des photos du Bulletin "papier", des vidéos, des interviews ou de la musique, qui seront alors visibles du site. Ce système permettra enfin les partages de pages ou d'articles sur Facebook ainsi que de pouvoir consulter de manière aisée "Neuilly-Plaisance Echos" sur Tablette ou Smartphone.

Le procédé Calameo, ergonomique, ludique et interactif est un système qui permettra aux Nocéens de consulter leur Bulletin sur le site de la Ville, d'une manière différente.



JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

La Journée mondiale des Léproux est une mobilisation des esprits et des cœurs créée par **Raoul FOLLEREAU** depuis 1954.

Dans les pays touchés par le fléau, c'est l'occasion de sensibiliser les populations et de mobiliser les autorités locales.

Chez nous, ce moment est le moyen de lutter contre l'oubli en informant et en mobilisant les générosités.

Les 23, 24 et 25 janvier, quelque 10 000 quêteurs bénévoles de la Fondation Follereau tendront la main au profit des lépreux afin de collecter une partie des fonds nécessaires à leur dépistage, à leurs soins et à leur réinsertion sociale.

Les objectifs prioritaires pour l'année 2015 sont les suivants :

- Dépistage actif autour des malades les plus contagieux
- Prévention des invalidités et réadaptation physique



• Financement de la recherche pour mettre au point de nouveaux traitements. Si vous pensez comme Raoul FOLLEREAU que "Vivre, c'est aider les autres à vivre", sachez vous montrer généreux en cette occasion au service de cette grande cause de santé publique.

www.raoul-follereau.org
31 rue de Dantzig - 75015 Paris
01 53 68 98 98

L'A.T.C.I - 11 rue du Général de Gaulle (hall de la bibliothèque) - Tél : 01 43 00 39 03
vous propose :

IRISH CELTIC
SPIRIT OF IRELAND

AU CASINO DE PARIS

C'est l'histoire de Paddy, ce vieil irlandais alcoolique propriétaire de son pub. Il est sur le point de le léguer à son fils Diarmuid, mais ce dernier, fainéant et insouciant, préfère danser que de servir la bonne « Guinness » aux clients du Irish Celtic. Pendant près de 2 heures, dans le décor de son pub, Paddy, entre 2 verres, va lui conter son histoire. Illustrées par différents tableaux, les histoires de Paddy, pleines de drôleries et d'anecdotes, vous conduiront dans un tabuleux voyage.

Une comédie dansée et chantée par une troupe d'artistes Irlandais.

SAMEDI 7 MARS 2015 à 15h 55€

Roissy-Charles de Gaulle - Le Bourget
Une journée dans les airs. La conquête aérienne

L'AÉROPORT DE PARIS- CHARLES DE GAULLE
Découverte du 1^{er} plus important aéroport au monde !
Sous la conduite du guide, vous apprécierez l'immensité du site : l'aérogare 2 et ses 6 terminaux, l'aérogare des charters, les 4 pistes, les 3 tours de contrôle, les nouveaux aéroports S3 S4 dédiés à Air France et 2 G aux avions régionaux

LE MUSÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE
Vous suivrez l'histoire commentée de l'aviation, depuis les premiers ballons jusqu'au Concorde. Vous visiterez librement le Boeing 747 aménagé, le Concorde, l'avion de tous les records

DIMANCHE 8 FÉVRIER 2015

- La visite guidée de l'aéroport Charles de Gaulle
- Le restaurant près des pistes
- La visite du Musée de l'air et de l'espace

75€

INSÉCURITÉ : LE GOUVERNEMENT RÉPOND EN FERMANT DES POSTES DE POLICE

A l'approche des fêtes, les drames de Joué-lès-Tours, Dijon et Nantes ont endeuillé de nombreuses familles. Ils ont aussi cruellement rappelé que pour tous ceux qui menacent notre sécurité, Noël ce n'est pas le 24 décembre, cela fait 2 ans que ça dure !

En effet, tous les élus locaux, notamment dans le 93, font face à des diminutions drastiques des effectifs de Police. Or, à Neuilly-Plaisance, comme dans beaucoup d'autres villes, le Préfet a décidé de fermer le poste de Police et l'a annoncé par courrier, quelques jours avant Noël.

En deux ans, M. Manuel Valls qui se présente comme le chantre de la Sécurité a diminué les effectifs de la Police et de la Gendarmerie de plus de 1000 postes. Alors que la Sécurité figure parmi les missions régaliennes de l'Etat et est en tête des priorités des Français, le Premier Ministre, comme toujours, se contente de communiquer... M. Valls, c'est 100% communication.

Les atteintes aux personnes, les vols avec violence, les délinquants, les prisons vidées, la peur d'attentats ne cessent d'augmenter. Pendant ce temps, les prisonniers prennent la pose sur les réseaux sociaux et ridiculisent la politique carcérale de Mme Taubira.

Face à cette situation, le Gouvernement diminue ses effectifs, ferme des postes de Police et fait de la communication le cœur de sa politique.

“Messieurs Hollande, Valls et Cazeneuve, Mme Taubira, soyez enfin à la hauteur !”

C'est pourquoi, nous appelons le Gouvernement à mettre fin à sa politique idéologique. L'heure doit être enfin à la fermeté et à la responsabilité.”

Les élus de la majorité municipale

L'AUTOPARTAGE À NEUILLY-PLAISANCE

Lors du dernier Conseil municipal, le Maire a présenté un projet d'installation sur la voie publique de bornes dédiées à l'autopartage. **Le projet n'en est encore qu'à son premier stade, celui de la discussion.** Le Maire, bien qu'ayant refusé de nommer un représentant de l'opposition à la commission, a cependant promis d'informer régulièrement l'ensemble du Conseil de l'avancée du dossier.

Si ce projet est mené à son terme, les petites Bluecars, électriques, vont donc apparaître le long de nos trottoirs à un moment où Autolib' entame une nouvelle étape de son développement : augmentation du nombre de véhicules, mise en service d'une version “utilitaire” (sans banquette arrière), trajets gratuits à certaines heures (jours de pollutions ou pour des trajets banlieue-Paris) et, surtout, extension du maillage des stations à de nouvelles villes de la région parisienne.

Nous avons voté favorablement pour l'étude de ce projet. Nous attendons pour nous prononcer définitivement d'en connaître le coût pour la collectivité, les emplacements prévus, le maillage par rapport aux autres villes, etc...

Nous avons enfin rappelé que, bien qu'intéressant, l'autopartage n'est qu'un des moyens de transport alternatif parmi bien d'autres et qu'il convient de penser à la mobilité future de notre ville. Un sujet sur lequel nous ne manquerons pas d'interpeller le maire actuel à l'avenir.

Muriel SOLIBIÉDA, Valérie SUCHOD, Georges SAUNIER.

Vos élus de l'opposition
“Une nouvelle énergie pour Neuilly-Plaisance”, liste PS de rassemblement de Gauche et de Nocéennes et Nocéens sans étiquette.

BONNE ANNÉE 2015 !

L'année 2014 est terminée, La pauvreté a augmenté, les fortunes aussi. Nous espérons que la ville de NEUILLY-PLAISANCE sera plus décorée.

Plateau d'Avron, les Renouillières et d'autres quartiers.

Mais non, priorité au centre-ville.

Un peu d'éclat aurait égayé cette fin d'année en cette période de crise.

Nous rassurons les nocéens que nous sommes toujours présents à leur côté pour les luttes à venir.

**Mr Albero,
conseiller municipal front de gauche
Neuilly -plaisance citoyenne
et solidaire**

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement annuel d'une partie des habitants de la Ville aura lieu du **15 janvier au 21 février 2015**.

Les 4 agents recenseurs dont nous publions la photo, passeront dans les foyers concernés pour effectuer les opérations de recensement ainsi, éventuellement, que les 2 agents coordonnateurs ci-contre. Ces 6 personnes seront munies d'une carte d'accréditation qu'ils vous présenteront lors de leur visite.



V. RAPHENNE



A. FOUERE



De gauche à droite : **Marwan REHOUDJA, Christian RONDEAU, Muriel PARISOT et Angélique TOBLA.**

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Dans le dernier Bulletin municipal (numéro 181), une précision est à apporter à l'article "Conseil des aînés", figurant en page 13.

En effet, s'il est mentionné que le Conseil des aînés va à la rencontre des enfants des écoles maternelles Paul LETOMBE et Léon FRAPIE, celui-ci le fait également de façon régulière, avec ceux des maternelles FOCH et BEL AIR, toujours durant le temps scolaire.

PRÉCISION

Dans le numéro 180 du "Neuilly-Plaisance Echos", il était mentionné dans l'article sur le Commerce (page 9) : "La ville attire aussi les franchisés comme Picard surgelés"...).

Si le pouvoir d'attraction de Neuilly-Plaisance est bien réel, la Ville est toujours en cours de négociations concernant l'installation de ce type d'enseignes sur une surface correspondant au profil de leurs points de vente.

ERRATUM

À la page 34 du dernier Bulletin municipal (numéro 181), un malencontreux saut de ligne rendait inintelligible la fin de l'article "Chez Nadine, les Nocécens sont à la noce".

En effet, il fallait lire "Venez jeter un coup d'œil à la vitrine de Nadine AGGOUN pour comprendre l'attention qu'elle porte à la silhouette féminine".

Rappel : "Le Dressing de Nadine"
32 bis avenue Georges Clémenceau
06 21 19 36 86

■ À NOTER / LE LIVRE DU MOIS

LE LIVRE DU MOIS

"L'Amour et les forêts"

d'Eric Reinhardt aux Editions Gallimard



Bénédicte OMBREDANNE, professeur de français et lectrice lorraine, écrit à l'auteur pour le féliciter de son dernier roman et sollicite un rendez-vous au cours duquel elle évoque sa vie difficile entre deux jeunes enfants indifférents et un mari névrosé qui la harcèle constamment. Deux ans plus tôt, en rébellion, elle a rencontré Christian avec lequel elle a vécu une

brève et intense histoire d'amour. Cette expérience inoubliable pour s'extraire du réel et de la banalité va entraîner sa perte.

L'écrivain, dans un style réaliste très fouillé et dense, relate la lutte de son héroïne contre l'avalissement auquel elle est soumise et sa recherche poignante d'un idéal qui lui paraît hors d'atteinte.

Cordialement
La Bibliothèque

ÉTAT CIVIL

■ NAISSANCES :

Benjamin ENAULT
Adèle et Louise AÏBOU
Lyanessa PAUL-LOUIS
Georges AMBADIANG
Tom BRESSON
Andy BIGOR
Nils FULCONS
Mihya MATTARD
Anne-Laure COMTE
Léandro SANTOS AUGUSTO
Ahamada SOILIH
Noham OUATIKI
Clarence BESNARD
Julaybib GHERBIA
Anselme TAVARES GAILLARD
Thomas KOZINSKI
Naël MELYON
Mustafa SISSAKHO
Lyadj ZEPHIR

■ MARIAGES :

MAYEGA MA NDIHE
Ferdinand / YOU Delphine
MAX Daniel / Li-Ching CHEN
SIEUR Xavier / Sorya THLANG
Monsieur Bouhafis MIR
et Madame Khalida MIR
Monsieur ZENDIK Mouloud
et Madame FOURRÉ Martine

■ DÉCÈS :

Monsieur Robert BERGER 94 ans
Madame Aziza BEN OUAGHREM
veuve EL MAJBRI, 71 ans
Monsieur Jean-Pierre FRETEY, 69 ans
Madame Nicole AMAURY, 66 ans
Madame Liliane MORCAMP, 84 ans
Monsieur Nagalingam
NAGARASA, 88 ans
Madame Simonne HOUDIN
veuve MARTIGNONI, 86 ans
Monsieur Yves BROULEAU, 60 ans
Simonne HILAIRE, 94 ans



Alexandre MAIGNAN

UN PROBLÈME ? A.M PLOMBERIE A UNE SOLUTION

“Je ne vais pas dire qu’il faut changer la salle de bain si ce n’est qu’un joint à remplacer”. Cette phrase résume toute la philosophie du métier de plombier qu’exerce **Alexandre MAIGNAN**. Installé depuis le 1^{er} novembre à Neuilly-Plaisance, il possède déjà 7 ans d’expérience après l’obtention de deux CAP (plombier, chauffagiste). Rien ne lui fait plus plaisir que d’arriver chez un client, résoudre son problème et voir le client satisfait. Dépannage, Dégorgement, installation de salle de bain/cuisine/chaudière, rénovation...

Ses domaines d’intervention sont larges. Et il ne manque pas d’arguments pour convaincre de faire appel à lui : déplacement offert à Neuilly-Plaisance et ses environs, intervention à 50 euros de l’heure, disponible 7j/7 24h/24. Dernier point fort, ses devis sont gratuits, donc n’hésitez pas à faire appel à lui !

Alexandre Maignan
A.M Plomberie
14 rue Marguerite - 93200 Neuilly-Plaisance
06 38 17 69 78
01 71 84 05 26

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR !

Aider les gens et leur apporter un bien-être, telle est la mission que s’est donné le Chiropraticien **Mélanie GAUTRAY** en s’installant en octobre 2014 dans son nouveau cabinet à Neuilly-Plaisance. Pour satisfaire à cet engagement, **Mélanie GAUTRAY** possède sa méthode : *“je prends le temps, je suis à l’écoute de mes patients, j’apporte des solutions personnalisées, autant sur les douleurs que sur leur hygiène et style de vie”*. Le choix de Neuilly-Plaisance pour ouvrir son cabinet va dans ce sens, *“j’ai quelques relations avec certains membres du corps médical de la ville, ce*

qui me permet de travailler en collaboration avec eux” indique le chiropraticien. Le conseil numéro un que donne **Mélanie GAUTRAY** est d’agir préventivement, de ne pas attendre d’avoir mal pour venir consulter. Son petit plus ? *“Je suis sportive et les grands costauds ne me font pas peur à manipuler”*. Vous n’avez plus d’excuses...

Mélanie GAUTRAY
Chiropracteur
59 av. du Maréchal Foch
93360 Neuilly Plaisance
Tel : 06 27 19 30 92



Mélanie GAUTRAY

LS BEAUTY : JOIGNEZ L'UTILE À L'AGRÉABLE

Lorsque l'on pousse la porte du centre esthétique, de bronzage et de coiffure **LS BEAUTY**, ce qui nous accueille en premier, ce sont les larges sourires de Leila, Sonia et Sara, deux sœurs et une amie qui ont ouvert en juin dernier leur propre salon.

Celui-ci a d'ailleurs été inauguré le 3 décembre dernier par **Christian DEMUYNCK**, en présence de **Rahima MAZDOUR**, Maire-adjoint déléguée au Commerce, à l'Artisanat et au Personnel.



Les deux gérantes :
Sonia RADJAI et Leila BITAM

En poussant un peu plus la porte, on découvre la modernité de leurs installations avec des appareils de bronzage dernière génération (facial, open, turbo,...) et la grandeur du centre, avec un étage par spécialité : esthétique, coiffure, bronzage. En plus d'être idéalement situé à deux pas de la gare de Neuilly-Plaisance, ce qui fait la force de ce centre c'est un salon complet 3 en 1 où l'intimité de chacun est préservée. Sans oublier les petites douceurs des trois jolies jeunes femmes qui mettent un point d'honneur au bien-être de leurs clients : boissons (café, thé, chocolat,...), carte de fidélité, bonbons, tout est fait pour que leurs clients s'évadent quelques heures du stress quotidien pour se faire chouchouter entre leurs mains expertes, fortes de 10 ans d'expérience.

LS BEAUTY

24 Boulevard Gallieni - 93360 Neuilly-Plaisance

01 43 01 25 37

Ouvert 7/7 - 10h-20h sans interruption avec ou sans rdv.

L'ANTIQUAIRE AU GOÛT DU JOUR

Le geste précis, le regard concentré, **François CASES** vernit une pièce de marqueterie selon un savoir-faire traditionnel que peu d'antiquaires possèdent : le vernissage au tampon. Ce vernissage si particulier qui révèle toute la subtilité des meubles anciens. Cette technique rare et recherchée, **François CASES** l'a apprise durant ses années de formation auprès de prestigieux artisans d'art et de restauration pour une clientèle de haute volée. Ce fils de marchand d'art a su donner une deuxième vie à des pièces aux valeurs inestimables.

Depuis huit ans, il propose son amour des belles pièces et son savoir-faire dans son atelier de Neuilly-Plaisance. "J'ai grandi ici, je suis attaché à cette ville, j'aime la proximité avec les gens" confie-t-il. Échanger avec ses clients, redonner vie à des objets qui leur sont chers, c'est toute la philosophie du



François CASES

travail de **François CASES**. De la chaise cassée à la serrure qui ne fonctionne pas, du débarrasage de maison au détournement de meubles (patine, peinture,...), cet antiquaire propose une palette de prestations de service à des prix attractifs pour une qualité digne des enseignes parisiennes. "Cerise sur le gâteau", vous avez même la possibilité de venir voir le meuble en atelier au cours des différentes étapes de sa restauration.

François CASES BARDINA

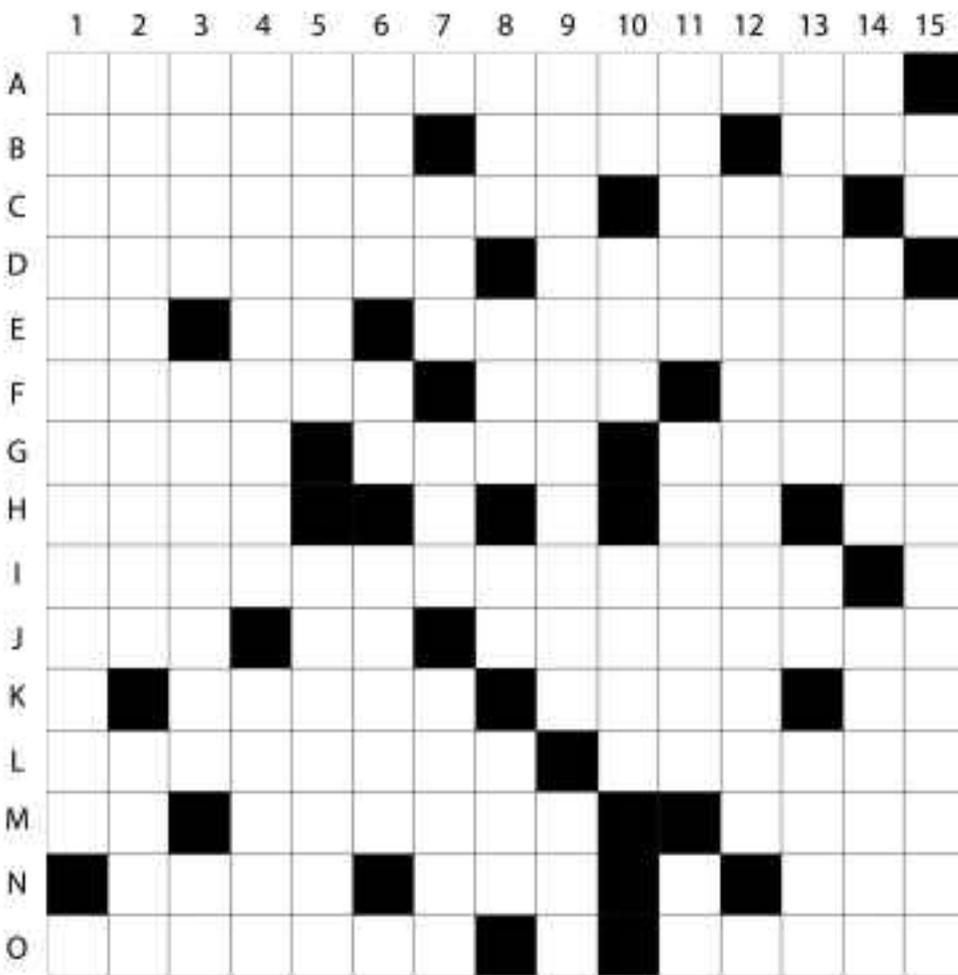
Antiquaire - restaurateur -
vernisseur au tampon

60 avenue du Maréchal Foch

93360 Neuilly-Plaisance

06 15 20 66 31

MOTS CROISÉS



Solutions du numéro précédent



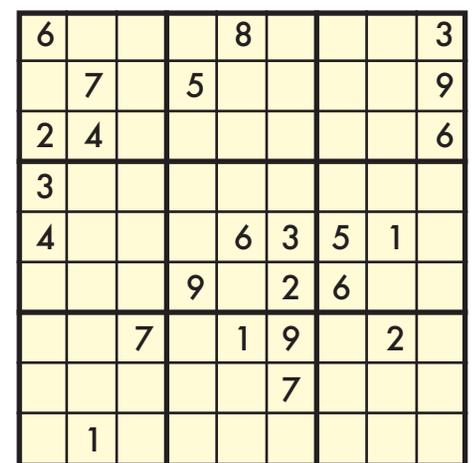
HORIZONTALEMENT

- A - N'a jamais eu d'amant au théâtre (4 mots)
- B - Loin de la vaillance - Pas facile - Article
- C - Constructeur - Souverain.
- D - Brisiez les noix - Se jouent maintenant à la Bastille.
- E - Plus haute décoration française - Internet Explorer - Pas raisonné
- F - Roulera un cordage - Navigateur aviné dans le désordre - Aident à traverser
- G - Entrée espagnole - Dernier son - Partie des membres inférieurs
- H - Mamelle - Va de ville en ville - Blanc blanc pour Rimbaud
- I - Sont aux petits soins
- J - Fleuve français - Conjonction - Épicent à nouveau
- K - Espèces d'ulmécée - Musique de l'âme - Paresseux
- L - Enjoliveur - Pratique
- M - Conjonction - Faisons tort - Société
- N - On y rangeait son pain - Sigle de constructeurs - Chlorure de sodium
- O - Groupe de Peter Gabriel - Protecteur

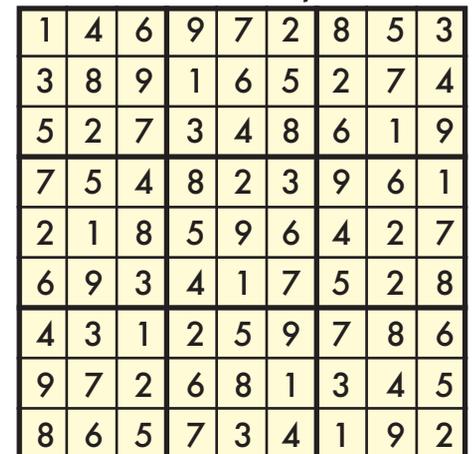
VERTICALEMENT

- 1 - Reconnaissance officielle
- 2 - Ermite - La quête du poète
- 3 - Ballot - Marque de luxe - 12 mois
- 4 - Bolognaise - Assemble des pages
- 5 - Liquide utilisé comme engrais - Appelées
- 6 - Défavorisé - Arrière au début - Descendues
- 7 - Commune française des Alpes-Maritimes - Petite pomme - Toujours 'in'
- 8 - Épais - Pas dur - Métal précieux - Dynamite
- 9 - Française, Belge ou Allemande - Refuge
- 10 - Support musical - Producteur de pommes - Quatre points cardinaux
- 11 - Changer d'air - Abritaient des jeux d'écoliers - Dieu égyptien
- 12 - Sont là depuis le début
- 13 - Relatif aux flancs - Pronom - Ennuie
- 14 - À l'envers : celui d'avant - État du nord de l'U.E - Matières de boutons
- 15 - Société par actions - Fait partie des huiles

SUDOKU



Solutions du numéro précédent



DE NOMBREUX NOCÉENS ÉTAIENT CHARLIE, DIMANCHE 11 JANVIER

De nombreux Nocéens, dont plusieurs élus, “étaient Charlie”, dimanche 11 janvier, à l’occasion de la marche nationale en hommage aux victimes des attentats terroristes qui ont frappé la rédaction de “Charlie Hebdo” et le magasin “Hyper Casher”.

Dès 13h, grâce aux transports en communs exceptionnellement gratuits en Île-de-France ou au covoiturage, ils ont rallié la place de la République et ont rejoint le cortège de plus d’un million de personnes, rassemblées derrière les chefs d’état ou de gouvernement français et étrangers.

Au milieu d’une immense foule bariolée, animés d’un incroyable esprit de solidarité, de fraternité et de refus de la peur, scandant “Charlie ! Charlie !”, chantant la Marseillaise, ces Nocéens ont porté haut les vertus humanistes de la république et de la liberté d’expression.



“Nous avons vraiment l’impression de vivre un moment historique”, témoignait ce cadre accompagné de son épouse et de leurs 2 enfants. “Nous sommes Charlie, nous sommes la France, une et indivisible”, lui répondait cette retraitée. “Nous voulons vivre dans un pays où la liberté d’expression ne sera jamais menacée”, reprenaient en cœur ces deux lycéens.

“Comme des millions d’autres compatriotes, les Nocéens ont témoigné leur refus de l’intolérance, des dérives extrémistes et leur attachement aux valeurs que la France porte dans le monde. C’est un geste engagé et responsable que je tiens à saluer”, a commenté Christian DEMUYNCK, Maire.



“

Dans le dernier numéro du Bulletin municipal, à la rubrique "Courrier des Nocéens", vous avez jugé utile, en réponse à l'un de mes courriers, de faire un rappel au Civisme en rappelant les Droits et les Devoirs du citoyen. Je souhaitais vous remercier pour cette "piqûre de rappel". Je note, depuis un comportement différent de mon voisin dont le chien n'aboie plus de manière intempestive.

Votre courrier est de nouveau l'occasion, constatant l'existence d'une nuisance répétée, de faire, en conséquence, un rappel au civisme.

En effet, nous avons pu observer depuis quelques temps, à l'intérieur du marché couvert du centre-ville, une absence de respect de la réglementation relative à l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.

Cela s'avère être particulièrement préjudiciable dans un lieu dans lequel de l'alimentation de qualité (qu'elle soit crue ou cuite), est vendue. Des affichages concernant cette interdiction de fumer, qu'il est donc demandé de respecter, sont pourtant bien présents et en évidence. Là encore, il en va de l'intérêt de tous, des commerçants comme des clients.

”

“

Bonjour, j'aurai 18 ans le 5 mars prochain et depuis mes cours d'instruction civique, la politique m'intéresse beaucoup. Je souhaiterais pouvoir voter à l'occasion des prochaines élections départementales et pour les élections régionales qui auront lieu cette année.

Puis-je encore m'inscrire sur les listes électorales ou est-ce trop tard ?

Pour prendre part à ces deux scrutins de 2015, vous devez effectivement être inscrit sur les listes électorales. Mais ne vous inquiétez pas, si la Mairie a pu avoir connaissance de votre adresse et de votre état-civil, fournis par l'INSEE, celle-ci vous informera par courrier de la réalité de votre inscription et vous n'aurez aucune démarche à effectuer.

Dans le cas contraire, il vous faudra régulariser la situation auprès de la mairie et cela, avant le 12 mars 2015 date qui concerne les jeunes ayant eu 18 ans entre le 1er mars et le 21 mars (veille du premier tour des élections départementales) de cette année, ce qui est votre cas.

Vous devrez alors vous présenter en Mairie muni du formulaire d'inscription rempli, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (si vous résidez encore au domicile familial, une lettre signée des parents suffit).

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie, pour savoir si votre inscription sur les listes électorales a bien été prise en compte.

”



Cinéma municipal de Neuilly-Plaisance
 21, avenue Daniel Perdrigé - Plateau d'Avron
 Salle climatisée - Dolby digital SRD - Accessible aux personnes handicapées -
 Salle classée Art et Essai - Label jeune public
 Retrouvez-nous sur notre page Facebook à l'adresse suivante :
www.facebook.com/Fauvette



Du mercredi 14 au mardi 20 janvier

LES PINGUINS DE MADAGASCAR

(2D et 3D)

Film d'animation américain de Simon J. Smith et Eric Darnell

Durée : 1h33 / À partir de 5 ans

Vous pensiez connaître les Pingouins de Madagascar ? Pourtant, les quatre frères cachent un lourd secret. Ils sont en fait... agents secrets !



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €)

Vendredi 18h45 (3D) - Samedi 14h (3D) - Dimanche 14h

LA FAMILLE BÉLIER

Comédie française de Eric Lartigau

Avec Karin Viard, François Damiens...

Durée : 1h45 / Tout public

Dans la famille Bélier, tout le monde est sourd sauf Paula, 16 ans. Elle est une interprète indispensable à ses parents au quotidien, notamment pour l'exploitation de la ferme familiale.



"Leur expressivité, liée au handicap de leurs personnages, n'est jamais utilisé comme un artifice mais permet au comique, d'abord, puis à l'émotion, enfin, d'affleurer" (Première)

Mercredi 16h15 - Jeudi 18h30 - Samedi 21h

Dimanche 16h15 et 18h30 - Lundi 14h - Mardi 21h

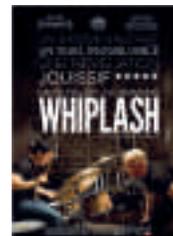
WHIPLASH* (version originale)

Drame américain de Damien Chazelle

Avec Miles Teller, J.K Simmons...

Durée : 1h45 / Tout public

Andrew, 19 ans, rêve de devenir l'un des meilleurs batteurs de jazz de sa génération. Mais la concurrence est rude au conservatoire de Manhattan où il s'entraîne avec acharnement. Il a pour objectif d'intégrer le fleuron des orchestres dirigé par Terence Fletcher, professeur féroce et intraitable. Lorsque celui-ci le repère enfin, Andrew se lance, sous sa direction, dans la quête de l'excellence...



"Un film magistral" (StudioCinélive)

Grand Prix et Prix du Public au Festival de Sundance 2014

Grand Prix et Prix du Public au Festival du Cinéma Américain de Deauville 2014

Mercredi 18h15 et 21h - Vendredi 21h - Samedi 16h15

Dimanche 21h - Lundi 16h15 et 21h - Mardi 14h

CINE-CLUB :

SECONDS - L'OPÉRATION DIABOLIQUE

(version originale)

Film de science-fiction américain de John Frankenheimer

Avec Rock Hudson...

Durée : 1h46 / Adultes et adolescents

Un homme d'âge mur, déçu par son existence monotone, reçoit un jour un coup de téléphone d'un ami qu'il croyait mort. Celui-ci lui propose de refaire sa vie en simulant sa mort. Il finit par signer un contrat qui lui permet de changer de visage et de repartir de zéro.



"Une œuvre visuellement splendide à laquelle a œuvré une armada d'artisans géniaux." (Les Inrocks)

Jeudi 21h : Séance présentée par Marc Olry, distributeur (Lost Films)

Samedi 18h30 - Mardi 16h15

PLEIN TARIF : 5,50 € - TARIF REDUIT : 4,50 €
(Les séances entre 18h et 19h, moins de 18 ans, étudiants,
plus de 65 ans et pour tous, les lundis). Tous les mercredis à 14h,
tarif unique pour tous : 3,20 € - **Séances en 3D : +1 €**

Du mercredi 21 au mardi 27 janvier

LE CHANT DE LA MER

Film d'animation irlandais de Tomm Moore
Durée : 1h33 / À partir de 6 ans

C'est l'histoire d'une petite fille qui découvre qu'elle est une "silkie", une fée capable de se transformer en phoque. Elle va devoir chanter "le chant de la mer" pour ouvrir au peuple des fées les portes de leur royaume.

"Avec ses détails luxuriants et sa beauté étourdissante, ce second film d'animation [de Tomm Moore après "Brendan et le secret de Kells "] est un enchantement." (Le Monde)

Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €)
Vendredi 18h45 - Samedi 14h30 - Dimanche 14h

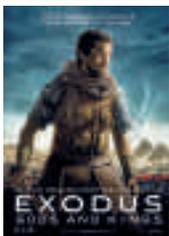


EXODUS - GODS AND KINGS (2D et 3D)

Péplum américain de Ridley Scott
Avec Christian Bale, Joel Edgerton...

Durée : 2h31 / Adultes et adolescents
L'histoire d'un homme qui osa braver la puissance de tout un empire. Ridley Scott nous offre une nouvelle vision de l'histoire de Moïse, leader insoumis qui défia le pharaon Ramsès, entraînant 600 000 esclaves dans un périple grandiose pour fuir l'Egypte et échapper au terrible cycle des dix plaies.

Mercredi 16h (3D) - Jeudi 20h30 (3D) - Samedi 20h30
Dimanche 16h - Lundi 20h30 (3D) - Mardi 14h



FIDELIO, L'ODYSSÉE D'ALICE

Comédie dramatique française
de Lucie Borleteau
Avec Ariane Laved, Melvil Poupaud...

Durée : 1h37 / Tout public
Alice, 30 ans, est marin. Elle laisse Félix, son homme, sur la terre ferme, et embarque comme mécanicienne sur un vieux cargo, le Fidelio. A bord, elle apprend qu'elle est là pour remplacer un homme qui vient de mourir et découvre que Gaël, son premier grand amour, commande le navire.

"Portrait de femme héroïque, récit d'aventure et rêverie sensuelle : un superbe premier film français." (Les Inrocks)
Prix d'interprétation féminine au Festival de Locarno 2014.

Mercredi 21h - Jeudi 18h15 - Vendredi 21h
Samedi 16h30 et 18h30 - Dimanche 21h - Lundi 14h



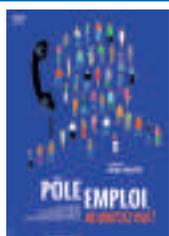
PÔLE EMPLOI, NE QUITTEZ PAS !*

Documentaire français de Nora Philippe
Durée : 1h18 / Tout public

Dans un Pôle Emploi du 93, c'est l'histoire d'une équipe de quarante agents qui font face à quatre mille demandeurs d'emploi. Ils doivent soutenir et surveiller, faire du chiffre, obéir aux directives politiques et aux injonctions de communication, trouver du travail là où il n'y en a pas. C'est la vie d'une équipe qui a intégré l'impossible à son quotidien.

"Nora Philippe signe un film qui en dit plus long sur la réalité de l'époque que la plupart des longs discours entendus ici et là. (...) Parfois cocasse, souvent accablant, toujours juste, un film brutalement contemporain." (Positif)

Mercredi 19h - Dimanche 19h - Lundi 16h15 - Mardi 21h



ABONNEMENT : 19,50 € - Carte rechargeable de 5 entrées,
validité 90 jours, 1 ou 2 entrées par séance
ABONNEMENT PASSION : 17,40 € - Carte nominative de 6 entrées,
validité 30 jours, 1 place maximum par séance

Du mercredi 28 janvier au mardi 3 février

BON VOYAGE, DIMITRI !

Courts métrages d'animation français
Durée : 55' / À partir de 4 ans
Programme de 4 courts métrages d'animation :
Le Vélo de l'éléphant, Flocon de neige, Tulkou et Dimitri à Ubuyu.

"Dans cette invitation au voyage, quatre histoires d'amitié qui apportent chaleur et tendresse." (Les Fiches du Cinéma)

Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €)
et 15h15 - Samedi 14h30

Dimanche 14h (Ciné-goûter. Réservation indispensable à la
caisse du cinéma ou au 01 43 00 11 38 avant le 31/01 à 16h)



UNE HEURE DE TRANQUILLITÉ

Comédie française de Patrice Leconte
Avec Christian Clavier, Carole Bouquet...

Durée : 1h20 / Tout public
Michel, passionné de jazz, vient de dénicher un album rare qu'il rêve d'écouter tranquillement dans son salon. Mais le monde entier semble s'être ligué contre lui : sa femme choisit justement ce moment pour lui faire une révélation inopportune, son fils débarque à l'improviste, un de ses amis frappe à la porte...

Mercredi 16h45 - Jeudi 21h - Vendredi 18h45
Samedi 21h - Dimanche 16h30 - Lundi 14h - Mardi 21h



A MOST VIOLENT YEAR (version originale)

Drame américain de J. C. Chandor
Avec Oscar Isaac, Jessica Chastain...
Durée : 2h05 / Adultes et adolescents
New York - 1981. L'année la plus violente qu'aït connu la ville. Le destin d'un immigré qui tente de se faire une place dans le business du pétrole. Son ambition se heurte à la corruption, la violence galopante et à la dépravation de l'époque qui menacent de détruire tout ce que lui et sa famille ont construit.

"Magistral" (Télérama)

Mercredi 21h - Jeudi 18h15 - Samedi 16h
Dimanche 18h15 - Lundi 16h et 21h



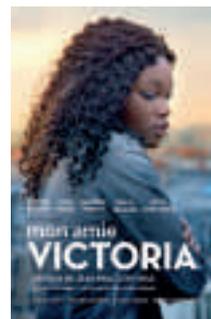
MON AMIE VICTORIA*

Drame franco-belge de Jean-Paul Civeyrac
Avec Gugulagie Malanda, Nadia Moussa,
Pascal Greggory...

Durée : 1h35 / Tout public
Victoria, fillette noire de milieu modeste, n'a jamais oublié la nuit passée dans une famille bourgeoise, à Paris, chez le petit Thomas. Des années plus tard, elle croise de nouveau celui-ci. De leur brève aventure naît Marie. Mais Victoria attend 7 ans avant de révéler l'existence de l'enfant à Thomas...

D'après Victoria et les Staveney de Doris Lessing.
"Le portrait romanesque, sensible et politique d'une jeune femme noire dépossédée de son enfant." (Les Inrocks)

Mercredi 18h45 - Vendredi 21h
Samedi 18h45 - Dimanche 21h - Mardi 14h



* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

**PRIX
SPÉCIAL WEEK-END
12€**

Soirée Dancefloor
+
Soirée Trop Plein de Sons

ENTRÉE
en prévente **5€**
8€ sur place

Les 10 ans

TROP PLEIN DE SONS

31
JANVIER
2015
à partir de
19H00

SALLE des Fêtes
11 AVENUE DU MARÉCHAL FOCH
93360 NEUILLY-PLAISANCE

l'entrée comprend :
1 boisson - vestaire - parking
et garde sous réservation

PLUS d'INFOS SUR
www.mairie-neullyplaisance.com



CONCERTS / DJ Set

Tomy Lobo / Texvor / Orbis / Street Poison / Eclectic Mind / Legion / Sky Kisses
Josian / Red Record / Fifteendays / Panthers / Way Bob Session / Bonegga / EKT ...